appel. Avouons que, sur ce point, la démonstration de M. Stern ne nous paraît pas absolument convaincante ; comment concilier un appel en faveur de Magnence et le passage (cité par M. Stern lui-même) dans lequel l'auteur s'indigne contre les fauteurs de guerre civile (*Probus*, 23, 5 : *Eant nunc qui ad ciuilia bella milites parant, in germanorum necem arment dexteras fratrum, hortentur in patrum uulnera liberos...*)? La position prêtée ici aux auteurs est singulièrement nuancée : ils apparaissent tour à tour comme des conseillers écoutés de Constance II (qui aurait appliqué certaines réformes préconisées par eux), comme des censeurs sévères (par leurs allusions au milieu dans lequel Constance II est comme emprisonné), comme des panégyristes (lorsqu'ils font l'éloge de la dynastie constantinienne). Quels hommes, quels milieux auraient pu assurer simultanément ces rôles contradictoires? Et n'est-ce pas ajouter beaucoup d'importance à une œuvre littéraire que de lui attribuer une telle action sur la politique impériale? Sur ce point, la thèse de M. Stern gagnerait sans doute à être précisée. La datation qu'il propose est possible, d'après les critères internes. Elle ne nous apparaît pas comme absolument nécessaire, mais il est évident que toute analyse ultérieure devra tenir compte des arguments présentés ici[1].

Pierre GRIMAL.

Emilio MERONE, *Rutilio ellenizzante* : Napoli, Loffredo, s. d., 105 pages, 600 lires.

Flexion des mots grecs ; hellénismes de syntaxe et de vocabulaire (ces derniers classés dans l'ordre du texte, ce qui ne facilitera pas l'appréciation stylistique du procédé) ; ces relevés pourront être utiles. En revanche, les vingt-cinq pages consacrées aux sources grecques de Rutilius nous ont paru, dans l'évocation des modèles supposés, manquer parfois de discernement.

Jacques PERRET.

Wladyslaw MADYDA, *De Donato histrionum praeceptore* (Archivum filologiczne III) : Warszawa, 1953, 58 pages.

Une dissertation consciencieuse, utile. Mais, au cours de l'ouvrage, l'auteur se demande (p. 33) si les remarques de Donat sur Térence étaient de nature à intéresser des gens de théâtre : il répond affirmativement. Il reste étonnant qu'il ait éprouvé le besoin, au beau milieu de

1. Quelques critiques de détail, parmi lesquelles nous retiendrons seulement les suivantes : p. 82, nous lisons, n. 1 : « les trois vertus fondamentales (du Stoïcisme). » En fait, il y en a quatre (ajouter la « *phronèsis* ») ; p. 79 : « Si quelque part dans l'*H. A...* », anglicisme difficilement acceptable en français ; p. 64, pourquoi citer, dans le texte, un argument de Mommsen, auquel l'expression allemande n'ajoute rien?

son travail, d'en justifier la légitimité. Or, la conclusion accroît notre gêne : M. Madyda y affirme que Donat n'a jamais songé spécialement aux acteurs et aux conditions scéniques : il s'est conformé aux modes d'explication en usage dans les écoles, et les préceptes de la rhétorique de son temps lui ont permis de compléter ses sources livresques, rhétoriques aussi !

Effectivement, les textes de Donat réunis par M. Madyda prouvent avec évidence que le point de départ de la dissertation est fallacieux. Le chapitre consacré aux sentiments (*de animo*), relatif à la psychologie térentienne interprétée par Donat, apporte un témoignage sur l'école et le goût au IVe siècle, mais la part réservée au métier de l'acteur y est mince ; elle n'est pas plus considérable dans les chapitres qui traitent de l'imitation, de la voix, de l'expression ou du geste. Donat n'eut jamais l'intention d'écrire pour les acteurs. Au contraire, il a tenu compte de traditions scéniques, à lui transmises soit par des acteurs contemporains, soit par des éditions de Térence destinées à la scène et enrichies de commentaires techniques. Au lieu d'imaginer un Donat enseignant les acteurs, il était plus à propos de nous le montrer suivant leurs leçons, et de distinguer ses réactions personnelles de ce qu'il a recueilli.

D'autre part, Donat est une personnalité attachante, pleine de finesse, d'esprit et de pénétration. En dehors des problèmes du théâtre, il y avait matière à un beau travail pour qui eût étudié la spontanéité de ses remarques, leur intelligente originalité.

Les notations réunies par M. Madyda et les commentaires, souvent intéressants, qu'il y a joints n'en font pas moins de son ouvrage un répertoire très utilisable. Seulement, Donat méritait mieux ; et M. Madyda, s'il avait orienté son enquête dans une direction plus juste, était parfaitement capable de lui consacrer des pages pénétrantes.

H. Bardon.

F. Cayré, A. A., *La contemplation augustinienne, principes de spiritualité et de théologie*, nouvelle édition revue et complétée : Paris, Desclée De Brouwer (*Bibliothèque augustinienne*), 1954, 287 pages.

Publié en 1927, ce livre avait été accueilli avec le plus vif intérêt et était bientôt devenu un classique : « Ouvrage indispensable », « excellent travail », en dit, par exemple, Ét. Gilson. Le R. P. Cayré, qui, comme on le sait, anime avec tant d'efficacité le centre d'études augustiniennes des Assomptionnistes français, nous en donne aujourd'hui une seconde édition, depuis longtemps réclamée. Quelques suppressions (notamment cet essai de concordance entre saint Augustin, saint Thomas et les mystiques espagnols, que la critique avait été unanime à juger superfétatoire) ; d'importantes refontes ou additions : p. 98-103,

sur le livre XIII des *Confessions* ; p. 163-164, 171-176, 178-195, sur la vision médiate et le problème difficile des Idées ; enfin et surtout, une introduction et une conclusion nouvelles qui soulèvent directement (pour le résoudre par l'affirmative) le problème « Saint Augustin est-il mystique? », question disputée, sur laquelle la thèse prochainement attendue d'André Mandouze va ouvrir de nouveaux débats.

H.-I. Marrou.

Éditions de textes.

Collection G. Budé : Paris, Les Belles-Lettres.

— *Cicéron. Discours*, t. VIII : *Pour Cluentius*, texte établi et traduit par P. Boyancé : 1953, 202 pages en partie doubles.

C'était une tâche tentante de présenter ce plaidoyer qui couronne et exploite un roman policier extravagant, farci d'assassinats (cf. la note de la p. 31), de divorces et remariages (p. 9), de quasi-incestes, de captations de testaments, de tout ce qui peut assouvir la soif de scandale d'une mentalité provinciale, avec toutes les répercussions politiques, sociales et morales que peut susciter le talent d'un avocat retors qui commence par proclamer qu'il ne passera rien sous silence (1, 1 : nihil me nec subterfugere reticendo) et qui se vante ensuite d'avoir plongé les juges dans les ténèbres (Quint. II, 17, 21 : se tenebras offudisse iudicibus). Aussi on ne n'étonnera pas qu'il faille à M. Boyancé cinquante-huit pages d'Introduction pour préparer le lecteur à débrouiller la situation ; on admirera sa maîtrise à nous mettre dans l'ambiance sans éluder aucune difficulté et sans omettre aucune des interprétations des modernes.

Quant à la présentation du texte, elle ne requérait guère moins d'habileté et de science, les principales éditions du discours étant incluses dans des Collections, et les éditions particulières remontant à une date déjà éloignée. Aussi M. Boyancé a-t-il eu à reprendre le problème de la tradition manuscrite, représentée par trois rameaux : le palimpseste de Turin *P*, fragmentaire, et aujourd'hui perdu ; deux manuscrits qualifiés de « codices optimi » par Classen, qui en fit la base d'une édition appréciée ; et le manuscrit *M*, source principale de la Vulgate avant Classen, qui a la préférence de M. Boyancé, une nouvelle étude sur reproduction photographique l'ayant persuadé en particulier que le Parisinus σ et plusieurs de ses congénères remontent plus ou moins directement à *M*. Ainsi donc, trois périodes dans l'histoire de l'établissement du texte : primauté de *M*, fondement de la vulgate depuis Clark ; primauté des mss. *s* de Clark (*A* de Classen) et *t* de Clark (*B* de Classen) depuis Classen ; retour de M. Boyancé à *M* (qui semble n'avoir pas été revu depuis Classen) pour des raisons nouvelles, dont les unes sont paléographiques,

dont les autres se fondent sur des indices de langue ou de style (p. 57). Argument d'appoint : *M* est souvent d'accord avec ce qu'on appelle la tradition indirecte, représentée surtout par de nombreuses citations de Quintilien (p. 51)[1].

Le bénéfice de cette préférence accordée à M n'est pas négligeable ; il suffit pour s'en convaincre de dépouiller la liste des leçons recueillies p. 55-56, ou de parcourir l'apparat critique : c'est *M* seul qui, à 62, 175, a gardé la trace (*mortisus*) du *mortis huius* adopté ; qui, à 11, 31, suggère par la leçon *uiria* le nom propre *Auria* ; c'est lui qui à 4, 9 et *passim*, ajoute son autorité à celle de ε pour faire préférer *Abbius* à *Albius*, etc. Au reste, M. Boyancé ne se prive pas d'améliorer la tradition par des conjectures prudentes : à 45, 127 *aliud* semble bien s'imposer (*aliquid* codd.), confirmé, aurait pu noter l'éditeur, par la même faute à 63, 179 ; à 45, 127 *habere ferebantur* est supposé (avec vraisemblance) issu de *haberebantur* ; à 64, 180, phrase où manque un verbe, M. Boyancé ajoute un *mirarentur* (*requirebant* Zielinski), dont la chute me paraît peu explicable : la clé ne se cacherait-elle pas dans l'inutile *homines* qui précède? à 63, 177 l'étrange addition de *et ui tormentorum* ne viendrait-elle pas du *uis tormentorum* qui suit quatre lignes plus bas, comme à 47, 130 l'addition (in fine) *iudicia cum equestri ordine* reprend le texte qui précède deux lignes plus haut[2]?

J. Marouzeau.

— *Saint Jérôme, Lettres*, t. IV, texte établi et traduit par J. Labourt : 1954, 197 pages doubles, 715 fr.

Comme pour les tomes précédents, le texte suivi est proche de celui de Hilberg. L'on peut regretter que le *Conspectus siglorum* ne soit pas reproduit en tête de chaque tome : l'étudiant qui disposerait de ce seul tome IV ne comprendra pas que *Vl* et *Hg* désignent les éditions Vallarsi et Hilberg, et pourra difficilement utiliser l'apparat critique. Les Lettres contenues dans ce tome sont les *Epist.* LXXI-XCV des années 398 à 400, collection où se trouvent insérées aussi la préface de Rufin au *Peri Archôn* et des lettres de Pammachius, Oceanus, Théophile d'Alexandrie, Épiphane de Chypre, et du pape Anastase. Celles-ci ont trait principalement à la crise origéniste et sont des documents importants pour

1. Plus de cinquante citations du *Pro Cluentio* dans les seuls livres III, IV, V, VI, VIII, IX, XI. Phénomène comparable à celui qu'on peut observer pour le *Pro Caelio*, qui paraît aussi avoir été ouvert sur la table de Quintilien pendant qu'il écrivait son *Institution* (une douzaine de citations de ce discours dans les livres VIII à XII).

2. Je signale à M. Boyancé, pour une révision future, les coquilles typographiques : *astimatio* (p. 25, l. 2), Greisswald (p. 47, note 4), Bursiansjahresbericht (p. 57, note 1), Münich (p. 12, note 1), *Illbergs Jahrbücher* (p. 9, note 2), à citer plutôt sous le titre *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, — et peut-être la nécessité qu'il y aurait d'unifier la graphie *uenficis-ueneficiis* (cf. p. 20, 21, 24, 25, 120 et *passim*).

l'histoire ecclésiastique. Mais bon nombre des Lettres de Jérôme présentent aussi un intérêt pour l'histoire littéraire et pour l'histoire des idées morales, les lettres de consolation surtout (LXXV sur la mort de Lucinus, LXXVII sur la mort de Fabiola, LXXIX à Salvina...). La Lettre LXXVII, à Oceanus, est justement célèbre : Jérôme y récapitule les diverses consolations qu'il a écrites et montre que ces lettres sont composées à la demande du correspondant, presque sur commande ; il déploie une ingéniosité particulière à faire l'éloge de Fabiola, qui est une divorcée remariée, puis pénitente (voir l'appendice B sur la pénitence de Fabiola). Parmi les appendices, l'on retiendra surtout le premier, relatif aux clausules métriques et au cursus rythmique chez Jérôme, et les derniers, qui apportent des éclaircissements indispensables sur le développement de la querelle avec Rufin. Pour le détail, il me semble que le *ut.. ne* de l'*Epist.* XCV, 2, peut s'entendre sans qu'il soit nécessaire de supposer un verbe omis ; la correction de Hilberg *sint tuta*, quatre lignes plus loin, paraît excellente si l'on comprend qu'il s'agit de *préserver* les préceptes évangéliques. La traduction du chanoine Labourt est d'ordinaire juste et agréable à la lecture. Je critiquerais toutefois, p. 13, 7 : « Pour le Nouveau Testament, je l'ai rajusté au texte grec » ; le *Graecae reddidi auctoritati* signifie que ce texte grec fait foi. P. 125, 11 : « Les petits papiers que vous m'avez envoyés m'ont affecté d'honneur et d'outrage » est bizarrement dit, et l'*ingenium* qui suit a trait au *talent* plus qu'à l'*ingéniosité*. P. 167, 2, il est dit que, lorsque Jérôme loue en Didon le chaste veuvage, « il s'agit de Didon et d'Énée » ; en réalité, les vers cités par Jérôme (*Aen.* IV, 28-29) ont trait à Didon Sychée.

Pierre COURCELLE.

— *Hermès Trismégiste*, III : *Fragments extraits de Stobée I-XXII*, par A.-J. FESTUGIÈRE ; — IV : *Fragm. extr. de Stobée XXIII-XXIX*, par A.-J. FESTUGIÈRE, et *Fragments divers*, texte par A. D. NOCK, traduit par A.-J. FESTUGIÈRE : 1954, 2 vol. CCXXVIII-91 et 150 pages.

Les deux premiers volumes ont paru en 1945 (voir *R. É. L.*, XXVI, 1949, p. 339-341). Il faut se hâter de proclamer la reconnaissance du monde savant pour l'achèvement de l'édition, dont le compte-rendu mérite de trouver place dans une Revue des études latines au même titre que celui de la *Révélation d'Hermès Trismégiste* (cf. ci-dessous, p. 460), l'ouvrage monumental où A.-J. Festugière a étudié systématiquement en ordre philosophique ces élucubrations confuses. A. D. Nock s'est cru dispensé de faire précéder le troisième volume de cette édition de la mise au point qu'il promettait en 1945 sur l'évolution historique de la doctrine. On le regrettera ; qu'il nous permette de dire qu'il

nous la doit, sous une forme ou sous une autre, et justement parce qu'elle est malaisée à établir.

On nous dispensera de répéter ce que nous avons écrit sur les caractères généraux et l'intérêt de ces textes. Les extraits de Stobée ont été clairement répartis d'après les « destinataires » de la révélation : d'Hermès à Tat ; d'Hermès à Ammon ; d'Isis à Horus. Ainsi l'avait déjà fait Scott. Six morceaux moins déterminés s'y adjoignent. Les fragments divers proviennent de Tertullien, Jamblique, Zosime, Lactance et Cyrille surtout ; plus deux textes syriaques (22 et 22 a), de saint Ephraïm et de Bar Hebraeus, traduits par le R. P. F. Graffin, S. J. Mais cette dernière section ne représente qu'une cinquantaine de pages. Tout le reste était à la seule charge de J.-A. Festugière. On sait l'ampleur de son savoir, le scrupule minutieux qu'il apporte à comprendre et à traduire ce grec difficile ou fuyant. Du moins a-t-il eu l'aide du plus sûr reviseur, A.-M. Desrousseaux, dont on saluera avec plaisir au fil du texte des conjectures ou des interprétations notables.

La très ample *Introduction*, de 228 pages, analyse le caractère, la composition et la pensée de chaque fragment ; les notes qui suivent le texte établi et traduit sont, pour la plupart, de caractère philologique, critique ou sémantique — avec tous les rapprochements propres à mieux faire comprendre soit les mots, soit les articulations du discours : un trésor immense, dont il n'est pas question d'épuiser la richesse. On ne peut faire abstraction ni des unes ni de l'autre, ni de la traduction non plus : tant est serré le réseau de l'information et de la discussion, tant la passion de clarté et de rendu exact aide non seulement la compréhension, mais aussi l'établissement du texte. L'effort demandé au lecteur risque, il est vrai, de faire perdre la notion d'une certaine aisance (ou fluidité) dans l'exposé de ces doctrines, même quand elles sont extravagantes ou visent au mystère ; d'autant plus que la disposition typographique n'est pas toujours aidante. Mais l'avantage surpasse, il va de soi, la peine.

On s'arrêtera en particulier à l'élucidation, très poussée, des fragments VI (p. XXXVIII-LXI), XV-XVI (p. LXXXIII-XCVII) et XXIII. La doctrine des Décans, contenue dans VI, est exposée (et les difficultés du texte résolues sans recours à la conjecture) d'après Gundel et les monuments figurés ; la rédaction serait sans doute plus claire si, p. XLVI, l. 15, « un même signe » était précisé comme « autre que celui de son domicile », et si, p. XLVII, l. 18, on lisait, au lieu de « qui ont leur domicile en ce signe », expression plus qu'ambiguë : « qui possèdent des degrés en ce signe ». La suite logique des extraits XV-XVI paraît établie (dans un ordre qui n'est pas celui de Stobée) sous la doctrine astro-biologique du πνεῦμα-σπέρμα, qui est jalonnée par des textes depuis Aristote jusqu'aux

médecins pneumatistes, à travers Érasistrate. Quant au fragment XXIII, c'est la très célèbre et très étudiée (par Festugière lui-même) « Fille (ou Pupille) du Monde » (Κόρη Κόσμου) : sa composition intriquée, qui mêle les enseignements d'Isis et d'Hermès, et la valeur propre de chacun de ses motifs philosophiques sont étudiés en un véritable traité introductif (p. CXXVIII-CCXIX), qui n'en dénature pas le singulier élan ni la dramaturgie. De quoi la traduction, admirablement précise, permet de juger. J'aimerais pourtant mieux, p. 6, § 17, l. 5, traduire εὐσταθεῖν par « rester dans l'ordre » plutôt que par « se tenir tranquille » ; p. 11, § 36, l. 17, χωρήσουσιν ὀλίγοι par « ne donneront que peu de champ » (au lieu de « place ») ; p. 13, § 41, peut-être serait-il plus clair d'écrire : « en sorte de penser à contresens (τὰ ἐναντία) et d'attendre comme bienfait ce qui est châtiment » ; p. 20, § 62, début, je préférerais garder la densité de l'expression grecque en écrivant : « Quant à Dieu, ayant rempli tout l'univers du son sacré de sa parole : 'Allez votre chemin, dit-il, enfants sacrés, dignes d'un puissant père et, sans innover d'aucune façon, etc... » P. 17, l. 2, « que j'eusse » est simple coquille pour « que j'eus ».

Mais il va de soi que nul ne pourrait s'aviser de ces détails de rédaction si l'éditeur-traducteur ne lui avait fait comprendre le texte jusque dans ses nuances, et si ses propres exigences n'éveillaient l'émulation. Ce qu'il faut dire, c'est que, grâce à lui, il ne sera plus permis de méconnaître ni les grands cadres idéologiques ni la mouvante variété de l'Hermétisme. A une œuvre aussi savante et aussi grandiose, l'UNESCO et le Conseil international de la Philosophie et des Sciences humaines se sont honorés d'accorder leur efficace appui.

Jean BAYET.

Collection des Annales de l'Université de Lyon.

— Fasc. 24 : *Lucrèce, De la nature*, traduit par R. WALTZ : Paris, Les Belles-Lettres, 1954, 216 pages.

M. R. Waltz publie une nouvelle traduction de Lucrèce, et elle ne manque ni de vigueur ni parfois de sens poétique. L'auteur s'est plu, dans les notes, à souligner les difficultés de sa tâche. Désireux d'atteindre un large public, il s'éloigne souvent de son modèle ; il le reconnaît d'ailleurs, p. 89, n. 7 : « J'ai dû donner, pour la clarté, une traduction très libre du v. 252 », ou p. 92, n. 41 : « ... je donne le sens probable sans m'astreindre à une traduction trop littérale ». Le principe ne laisse pas d'inquiéter : heureusement, M. Waltz ne l'a mis que rarement en application. Voici pourtant quelques remarques de lecture, qui portent sur des détails, mais montrent que la traduction gagnerait à être plus scrupuleusement fidèle : 2, 793 *nata* non traduit ; 2, 605 *officiis parentum* traduit par « les devoirs qu'ils [les enfants] ont envers les parents » : je crois de

beaucoup préférable la traduction de M. Ernout : « les bienfaits des parents » : Lucrèce, dans le même passage, qualifie Cybèle de « mère du genre humain », ce qui doit supprimer toute hésitation ; 6, 179 *uoluenda* : la nuance « à force de... » n'est pas rendue ; 6, 925 *aestus* : vapeur (le contexte impose le sens de flots, ou de marée).

Les notes de M. Waltz visent à justifier sa traduction et à apporter quelques commentaires personnels. Nombre d'entre elles sont précieuses : ainsi pour 1, 393-395 ; 1, 469 (M. Waltz maintient le *tenuis* des mss.) ; 2, 593 (*ex imis* des mss est conservé) ; 3, 35-36 (excellente note sur *animus, anima*) ; 4, 546 (fort intéressant dans l'ensemble, quoique peu convaincant pour le sens prêté à *cita* « poussée, ébranlée ») ; 5, 621-629 ; 5, 1353 (*insilia* et *scapi* sont élucidés avec beaucoup de probabilité) ; 6, 984-994 (M. Waltz place le vers 993 des éditions (= 999 mss.) après le vers 989).

Mais j'hésiterais à suivre M. Waltz sur de nombreux points : 1, 14 *ferae pecudes* : M. Waltz fait de *ferae* une qualification de *pecudes* et l'équivalent d'un adverbe ; 1, 657 le *muse* des mss. (edd. : *Musae*) est remplacé par un *nasci* que l'autorité de Munroe ne rend pas plus persuasif ; 3, 962 M. Waltz corrige le *magnis* inadmissible des mss par *mactus*, et il traduit par « courage ! » : on attendrait *macte* ; 4, 1013 à *reges* mss. M. Waltz substitue *arces* (Merrill), sous prétexte que le sens « ils donnent l'assaut à des rois » s'adapte mal au contexte : il suffisait de comprendre : « les rois prennent d'assaut les villes » (Ernout) ; 4, 1039 le *commouet* des mss. cède la place à un *cum mouet* bien suspect ; 4, 1125 *unguenta* mss. : M. Waltz propose *ningunt*, introduisant une image bizarre, plus difficile à admettre que *unguenta* ; 5, 571 le *fulgent* des mss. s'améliore-t-il, devenu *tingunt* (Lambin-Waltz)?

Les notes ne sont pas la partie la moins intéressante du livre. On peut se demander, pourtant, si, après la traduction de M. Ernout et les commentaires Ernout-Robin et Bailey, l'entreprise de M. Waltz s'imposait véritablement.

H. Bardon.

Collection « Sources chrétiennes » :

— *Lactance, De la mort des persécuteurs*, t. I : Introduction, texte critique et traduction ; t. II : Commentaire, par J. Moreau : Paris, Les éditions du Cerf, 1954, 2 vol., 178 pages, dont 61 doubles, et p. 179-483, un Index.

Le traité *De la mort des persécuteurs* intéresse au premier chef l'histoire de la Tétrarchie et de Constantin, mais aussi les fervents de l'ancienne littérature chrétienne et plus généralement tout homme cultivé : ce récit dramatique au ton de pamphlet se lit d'une traite et laisse gravées en l'esprit d'étonnantes images : la scène de l'abdication de Dio-

clétien, par exemple, ou le tableau des progrès du cancer de Galère. M. Moreau a consacré à ce libelle des années de recherches minutieuses, d'où résultent les deux volumes présents. Les vingt-sept pages de bibliographie par quoi se clôt le premier tome attestent d'emblée le caractère exhaustif de l'information ; cette liste complète utilement, en ce qui concerne la production récente qui est considérable, l'excellente bibliographie critique que fournissait, en 1930, M. N.-H. Baynes dans son *Constantine the Great and the christian church.*

Le texte lui-même nous est présenté muni d'un apparat imposant. Du fait que la tradition repose sur un manuscrit unique et endommagé, quantité de corrections avaient été proposées, parfois même par des historiens qui n'avaient pas l'étoffe de philologues. M. Moreau fournit un conspectus détaillé de ces conjectures, choisit d'ordinaire avec bonheur les moins invraisemblables, et — sans mépriser l'édition Brandt du *Corpus de Vienne* — en forme parfois de neuves. (J'avoue que le *ui⟨n⟩d⟨ice⟩* de la p. 79, 28, me paraît aussi inutile à la phrase que toutes les corrections proposées par les érudits antérieurs ; les lettres *uid* du manuscrit ne s'expliquent-elles pas simplement par le « *iud*icem » qui précède? L'addition de *statim*, p. 102, 29, semble superflue : l'expression « incensae faces et extinctae » ne suffit-elle pas à exprimer l'idée de torches éteintes *aussitôt* qu'allumées? Je ne juge pas non plus nécessaires l'addition de *I* (p. 127, 16), ni celle de *ut* (p. 137, 18), dès l'instant que la phrase se construit grammaticalement et que la brachylogie n'est pas dénuée de sens.) La traduction m'a paru, précisément, présenter ce mérite de préserver la concision et l'allure dramatique de certains passages (p. 91 : « On découvre les Écritures, on les brûle. Licence est donnée à tous de voler : pillage, agitation, désordre »). Cette traduction est à la fois juste et vigoureuse, avec quelques véritables trouvailles (p. 104, 32 *homo pius* : le bon apôtre) ; je n'ai relevé que peu d'imperfections (p. 92 : « cuit suivant toutes les règles de l'art » est trop beau ; *legitime* ne me semble avoir que le sens juridique, puisqu'il s'agit d'une condamnation au supplice du feu ; p. 106 : « se porteraient... à ses devants », et p. 121 : « L'énormité du crime dépasse le pouvoir de la langue » sont bizarrement dits).

L'on appréciera par-dessus tout la richesse de l'Introduction et celle du Commentaire qui emplit le tome II. Je m'étonne, à vrai dire, que l'auteur nous expose la vie de Lactance et la chronologie de ses œuvres avant d'avoir prouvé l'authenticité lactancienne du *De mortibus*. A cette réserve près, quantité de problèmes difficiles sont clairement exposés : problème des diverses rédactions des *Institutiones*, lié à celui des dédicaces et des passages dualistes ; problème de l'auteur du *De mortibus* ; datation : vers 318-319 (M. Moreau utilise ingénieusement

à cette fin un paragraphe de W. Seston touchant la disparition des appellations officielles *Iouius* et *Herculius*) ; sources ; valeur historique ; tendance politique, thèse philosophique et thème littéraire (tous les persécuteurs sont de mauvais empereurs et sont punis dès ici-bas). Tout en rendant un juste hommage à Pichon, M. Moreau, qui a publié déjà quantité d'articles touchant cette époque (cf. p. 167), apporte des vues neuves : tel argument confirmant les datations d'A. Piganiol (p. 20), et des compléments substantiels (p. 61-64 sur le thème littéraire des Θεομάχοι punis). Il a raison, je crois, de souligner contre Silomon que l'ouvrage, si partial soit-il et si fortement imprégné de rhétorique, n'en est pas moins un document de première main. Le fait peut être reconnu même par ceux qui nient avec Borleffs l'authenticité lactancienne ou qui ne tirent pas de ce fait toutes les conséquences qu'en tire M. Grégoire. Le commentaire est principalement de caractère historique, sans que soient exclues pour autant les notes littéraires ou philologiques (par exemple, p. 188, sur *oratio*, au sens de *prière*, contrairement à l'usage de Lactance qui emploie *precatio* ; « on ne peut s'en étonner », assure M. Moreau ; mais c'est cette absence d'étonnement qui m'étonne : selon cette p. 188, l'auteur du *De mortibus* emploie la *Sondersprache* chrétienne, mais, selon la p. 69, n. 2, il s'en interdit l'usage ; l'on aimerait, dans le paragraphe sur l'authenticité lactancienne, une discussion à fond sur ce sujet). Ce commentaire prend d'ordinaire la forme de brèves notes expliquant le texte pas à pas et fournissant les parallèles indispensables avec l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe. A propos de XV, 24, ajouter que *parietes* a un sens juridique et canonique précis ; cf. G. Bardy, *Parietes faciunt christianos*, dans *Smaragdus*, t. I, 3, juillet 1946, p. I-III. A propos de la « scène étonnante » (XXIX, 29) : « in muro adstantem alloquitur », rappeler le thème de la τειχοσκοπία ; cf. P.-J. Miniconi, *Index des thèmes « guerriers » de la poésie épique latine*, Paris, 1951, p. 168.) Nous avons aussi parfois de très longs développements, quand il s'agit de questions controversées : sur les persécutions (p. 50, 206, 228) ; sur les cas de *defectus oraculi* (p. 272) ; sur la loi de Maximin (p. 398) ; sur la mort de Dioclétien (p. 420) ; sur la bataille du pont Milvius et les origines du monogramme constantinien (p. 433) ; sur la prière de Licinius (p. 451) ; sur l' « Édit de Milan » (p. 458) ; sur la mort de Constantin (p. 466). Ces dissertations nous apportent la doctrine de l'école bruxelloise (car M. Moreau ne se sépare quasiment jamais des vues de M. Grégoire, fût-ce contre Seeck, Stein, A. Piganiol ou tout autre), mais aussi un état très probe et très complet de la question. Ces deux volumes seront désormais l'instrument de base pour quiconque étudie le moment crucial où l'Empire païen fit place à l'Empire chrétien. Quand l'on sait combien les commentaires d'auteurs anciens, et

plus encore d'auteurs chrétiens, sont rares (état de choses souvent déploré par M. Marouzeau), l'on se réjouit de voir, comme fit Waltzing pour l'*Apologeticum*, un autre Belge nous fournir un commentaire érudit de qualité exceptionnelle. Et l'on ne peut qu'engager les dirigeants de la collection *Sources chrétiennes* à favoriser désormais de tels travaux.

Pierre COURCELLE.

Collection Nathan : Textes latins présentés par A. CART, P. GRIMAL, J. LAMAISON, R. NOIVILLE : Paris, F. Nathan.

Voici une nouvelle Collection, du type Lebègue, Hatier, Dessain, ou Classiques Roma, qui se met en train avec une douzaine de volumes publiés et une dizaine prêts à paraître : extraits de César, *Guerre des Gaules ;* Cicéron, *Catilinaires*, *Verrines*, *Pro Milone ;* Pline le Jeune, *Correspondance ;* Sénèque, *Dialogues ;* Virgile, *Bucoliques ;* Horace, *Odes* et *Épîtres ;* Ovide, *Métamorphoses.*

Les textes sont présentés en fascicules d'agréable apparence, avec de brèves mais remarquables notices, où l'on sent la main d'un maître, des extraits admirablement choisis, propres à donner une image nette de l'auteur et de l'œuvre entière, et un Commentaire en notes de bas de pages.

Ce Commentaire provoque immédiatement la question que pose toute présentation de ce genre : est-il destiné à l'élève ou au maître? Insuffisant, bien entendu, pour l'élève, qui ne saurait jamais se passer du maître, lequel du reste — et c'est certainement le sentiment des auteurs — ne peut prétendre trouver là que des amorces d'explication, auxquelles il devra beaucoup ajouter.

Ce qui confère au présent Commentaire son utilité, c'est la qualité des explications « de choses » : historiques, littéraires, politiques, qui disent beaucoup, et de façon excellente, en peu de mots.

Si les auteurs attendent de moi, plutôt que des éloges, que je ne leur ménagerais pas, quelques timides suggestions, voici les résultats d'un très rapide sondage pratiqué avec la préoccupation de relever ce qui peut paraître sujet à révision :

César, p. 4, n. 4 : dire que Garumna, Matrona, Sequana sont masculins, n'est-ce pas intriguer inutilement l'élève, puisque dans le présent texte le genre n'apparaît pas? Il faudrait, en tout cas, fournir l'explication (suggestion de *amnis* ou *fluvius*?).

— p. 16, n. 2 : « diuisa est : parfait exprimant un résultat » ; à mon avis, plutôt phrase attributive, exactement la même (sauf l'ordre des mots, qui n'a pas ici valeur discriminative) que *B. G.* I, 1, 1 : Gallia *est... diuisa* in partes tres.

Cicéron, *Catilinaires*, p. 7, n. 9 : « oportebat : il aurait fallu ». C'est dire trop pour qui connaît la règle, trop peu pour qui l'ignore ; et la remarque vaut

pour plusieurs autres passages du même genre, également privés d'explication (p. ex. *Catil.*, p. 3, n. 2 ; p. 9, n. 1 ; Pline, p. 3, n. 6 ; *Bucol.*, p. 6, n. 68).

Cicéron, *Verrines*, p. 4, n. 7 : la rédaction de la note fera croire à l'élève que *nimirum* représente *nihil mirum*, ce qui le confirme dans une erreur à laquelle il n'est que trop enclin.

— *Pro Milone*, p. 31, n. 1 : « occasura » peut-il être rendu par « anéantis »?

Pline, p. 1, n. 9 : le féminin « d'heureuses auspices » est-il intentionnel?

— p. 15, n. 1 : « *paternos* ; adjectif équivalent (*sic*) à un génitif ; langue impériale » ; mais le type *erilis filius* est très ancien ; n'y a-t-il pas entre les deux constructions différence de sens ou de valeur plutôt que d'époque?

— p. 14, n. 7 : « per gradus quosdam » me semble répondre à l'idée de « pour ainsi dire par degrés » plutôt qu'à celle de « par degrés successifs ».

Virgile, p. 17, n. 14 : « inflatum venas = les veines gonflées » ; plutôt que le sens, ne conviendrait-il pas d'expliquer la construction? Et de même, à Virgile, p. 20, n. 50 et 53.

— *Ibid.*, n. 17 : la traduction « des liens faits de guirlandes » engage l'élève à négliger l'important *ipsis* dans « ipsis ex vincula sertis ».

Horace, *Odes*, p. 11, n. 13 : est-ce que « embruns » vise à traduire le mystérieux *mobilibus rivis*, qui reste mystérieux, car il s'agit de ruisseaux qui traversent les vergers.

— p. 23, n. 1 ; est-il bien utile d'orienter l'élève, à propos de la *fons Bandusia* (que du reste certains localisent près de Venouse), vers un emprunt au grec, à mon avis peu défendable, surtout s'il s'agit de la source du pays sabin?

Sat., p. 5, n. 2 : cum tu argento post omnia ponas : « par rapport à l'argent ; *post* est adverbe » ; on rejette donc la construction avec tmèse : postponas argento?

— p. 12, n. 11 : *lymphis* est traduit par *les Nymphes*, sans indication de la confusion faite par les Latins entre le grec *nymphê* et le latin *lumpa* (distingués pourtant dans certains inscriptions : *Nymphae Lymphaeque*).

Les auteurs me pardonneront ces rapides réflexions, que j'ai notées avec la préoccupation de me mettre à la place de l'élève, et que je soumets aux auteurs en vue d'éditions futures, que ne manqueront pas d'appeler ces agréables prémices.

— Il faut ajouter qu'à ces choix de textes s'ajoutent deux recueils de

Trente versions latines à l'usage des classes de Première A, B, C (1re et 2e série),

présentées d'une façon pratique sur feuillets mobiles, et accompagnées d'excellentes traductions constituant l'indispensable — et interdit — « Livre du maître ».

Assoiffé de rigueur que je suis en cette matière, j'aurais bien parfois quelques scrupules relatifs à des détails de traduction ; ainsi, pour ne

prendre qu'un exemple, dans la version 4 de la première série, je ne me serais pas abstenu v. 2 de traduire *adversos* (face à face) ; v. 8, j'aurais rendu *et* pour que l'élève ne s'imagine pas que Cerbère et le passeur ne font qu'un ; v. 11, j'aurais traduit *parata* (s'étant assuré) ; v. 13, le rural que je suis se souvient d'avoir « gardé » et non « accompagné » les troupeaux ; v. 18, « les bœufs *de labour* » dit moins que « araturos... boves » (mis sous le joug *pour le labour*) ; v. 21, « duri » serait suffisamment rendu par « rude » sans aller jusqu'à « impitoyable » ; v. 23, « male sobrius » est transposé plutôt que traduit par « un peu gai », qui du reste est trop peu explicite ; v. 24, je pense qu'il faut lire, en corrigeant une transposition qui doit résulter d'une faute d'impression : « ramène dans sa charrette sa femme et ses enfants vers la maison ».

Vétilles que tout cela, — et quelle est la traduction d'un texte latin qui pourrait se vanter de faire l'unanimité des juges? Mais ce que j'aimerais, en m'excusant, suggérer aux auteurs pour une édition ultérieure serait d'accompagner la traduction d'un commentaire qui la justifie en cas de besoin. Dans le dernier passage qui vient d'être mentionné, v. 23 l'élève ne s'étonnera-t-il pas — et le maître avec lui — de voir le paysan revenir du bois sacré « male sobrius »? Qu'y est-il donc allé faire, dans ce bois sacré?

Autre exemple, relatif à l'explication grammaticale : dans la version 19, la phrase « cuncti suae hostiumque vitae juxta pepercerant » est traduite correctement par « firent aussi peu quartier à eux-mêmes qu'à l'ennemi » ; mais ne faudrait-il pas, pour justifier « aussi peu que », rappeler l'attitude des Latins devant les termes de mesure : « hactenus » = « pas plus loin », « non magis quam » = « moins que » ; faute de quoi l'apprenti latiniste croira qu'on a omis dans le texte une négation donnant le sens de « pas plus que ». Je sais bien que la traduction est destinée au maître ; mais faut-il faire au maître lui-même une confiance si inconditionnelle?

J. Marouzeau.

Methuen's Classical Texts : London, Methuen & Co.

J'ai déjà signalé cette Collection (cf. cette *Revue*, t. XXXI, p. 455) qui est destinée aux classes supérieures et aux étudiants d'Université ; et dans laquelle ont paru : Tite-Live XXX ; Tacite, *Annales* XIV et *Histoires* I-II ; Cicéron, *Verrines* V ; César, *Guerre des Gaules* II-III ; Virgile, *Énéide* XII. Un nouveau volume nous est adressé :

— *Horace, Epistles*, Book I, sd. by O. A. W. Dilke : 1954, 86 pages, 8 sh. (avec vocabulaire 9 sh.).

Ce volume représente, si invraisemblable que cela soit, la première édition annotée des *Épîtres* d'Horace qui ait paru en Angleterre depuis plus de quarante ans, et il s'agissait de renouveler des

commentaires dont les éléments remontent à une soixantaine d'années.

Le texte est celui de l'édition d'Oxford, précédé d'une bonne Introduction générale de trente-cinq pages et d'une Bibliographie succincte, mais méthodique.

Il est suivi de quatre-vingts pages de Notes historiques, archéologiques, littéraires, grammaticales, critiques même à l'occasion, qui certes n'épuisent pas la matière, mais quel commentaire peut se vanter d'expliquer tout Horace? La qualité de ce Commentaire est d'éviter autant que possible (pas assez souvent encore) les explications par traduction (*frustis* = tit-bits, *uncta popina* = greasy cook-house) et par équivalence (*valdius* = *validius*, *simul* = *simul atque*). On est reconnaissant à l'auteur de profiter des occasions favorables pour traiter d'une particularité avec les références nécessaires, ainsi pour la construction 1, 56 *suspensi loculos*; de faire appel sans cesse aux « realia » pour mettre le consultant dans l'atmosphère horatienne, ainsi pour Janus 1, 54, pour Amphion 18, 41, pour *utroque pollice* 18, 66, pour la toge 18, 30, pour *supremo sole* 5, 3, etc.; de suppléer à l'absence d'appparat critique par des discussions de texte 2, 31; 16, 5-7, etc.

A bien des égards, cette modeste édition peut être donnée comme un modèle du genre.

J. Marouzeau.

Bibliotheca Teubneriana.

— *Lucreti De rerum natura*, iterum rec. J. Martin : 1953, xxiv & 285 pages.

Il n'y a pas lieu de reprendre à propos de cette deuxième édition les observations qui ont été faites au sujet de la première, il y a dix-neuf ans. A sa Préface d'alors, M. Martin n'ajoute qu'une petite page pour indiquer, sans preuves nouvelles, qu'il maintient son point de vue en ce qui concerne ce qu'il appelle le ms. *J*, c'est-à-dire la copie faite par Le Pogge d'un exemplaire qui peut être considéré comme l'ancêtre des manuscrits italiens de la Renaissance; copie elle-même faite sur *O*, a-t-on pensé, sur un ancêtre commun à *O Q*, estime M. Martin. Il est peut-être vain de rechercher si les contacts sont particulièrement fréquents et significatifs avec *Q*, comme M. Martin pense l'établir dans sa Préface, ou avec *O*, comme il résulte d'un rapide examen de l'apparat critique. En tout cas, si l'on attend de *J* une ressource nouvelle propre à enrichir la tradition de *O Q*, on sera infailliblement déçu.

Pour ce qui est de l'interprétation des données, il va de soi que M. Martin a fait bénéficier son texte et son apparat des études qui ont été consacrées à Lucrèce au cours de ces vingt dernières années[1]. Pas

1. Pourquoi faut-il que dans son *Conspectus bibliographicus* l'auteur observe — sans

de toutes cependant, puisque, faisant un sort dans sa Préface au bloc des 400 conjectures que M. E. Orth a accumulées dans *Palaestra latina*, il se résout à n'en citer que quelques échantillons empruntés au livre VI, sans se prononcer en aucune façon sur leur valeur. Mais il ne suspend pas moins son jugement sur tout ce qui a été publié sur Lucrèce depuis sa première édition. Et c'est pourtant là que l'attendait son lecteur.

J. Marouzeau.

Heidelberger Texte, Lateinische Reihe : Heiselberg, Kerle.

— Nos 27-27 a : *Aurelius Augustinus, Auswahl aus « De Civitate Dei »...* von Max Zepf : 1954, 2 fasc., 134 et 38 pages.

Comme il n'existe pas en librairie, chez nous, d'édition manuelle de la *Cité de Dieu*, le choix qui nous est ici offert pourra rendre service aux professeurs français qui voudraient faire une place dans leur enseignement au chef-d'œuvre de saint Augustin. On comparera ce petit recueil à celui publié à Zwolle en 1951 par les RR. PP. (Augustins) M. Verheijen, K. Woldring et L. Hoogveld, *Aurelii Augustini Humaniora Selecta, II (Scriptores Graeci et Romani*, XLVI), extraits de la *Cité de Dieu*, p. 37-107. Comme son devancier, l'anthologie du Pr. Zepf se présente en deux fascicules : le premier joint aux extraits offerts vingt pages d'Introduction sur l'auteur et l'œuvre et un petit lexique biographique des personnages cités. Le second renferme avec un dictionnaire latin-allemand un précieux exposé *Zur Latinität Augustins im « De Civitate Dei »* : en quelques pages (p. 3-12), il y a là beaucoup de choses, bien vues et bien classées, par exemple sur les emplois du gérondif ; en l'absence, toujours déplorée, d'un traité synthétique sur le latin des écrivains chrétiens, cette notice pourra servir à bien des usagers, comme première initiation ou comme exemple.

H.-I. Marrou.

Corpus Paravianum : Torino, Paravia :

— *S. Ambrosii Mediolanensis episcopi De virginitate liber unus*, éd. I. Cazzaniga : 1954, XXIV + 66 pages, 480 Lires.

Après le *De Virginibus* (cf. *R. É. L.*, t. XXXI, 1954, p. 449 sqq.), M. Cazzaniga publie le *De Virginitate*, où saint Ambroise réfute quelques objections faites à sa première œuvre. Il fonde son édition, essentiellement, sur huit manuscrits qu'il a collationnés, pour la plupart, lui-même. Il les divise en deux classes, tout en montrant que la tradition

constance du reste ! — l'usage de latiniser les références, écrivant *Monachii* à côté de *Tübingen*, *Bonnae* à côté de *Salzburg*, *Hauniae* à côté de *London*, et appelant *Annales Wiceburgenses* les *Würzburger Jahrbücher* ! Injure à la saine méthode bibliographique.

de l'une et de l'autre classe accuse des influences réciproques. Dans l'archétype, il suppose l'ordre suivant pour les écrits d'Ambroise sur la virginité : *De Virginibus*, *De Virginitate*, *De Viduis*, le nom du deuxième ouvrage n'étant pas sûr.

Comme dans ses autres éditions critiques, M. Cazzaniga rapporte avec soin, dans l'apparat, toutes les variantes des manuscrits, bien qu'elles ne représentent parfois que des bévues manifestes ou des anomalies orthographiques. Le texte est reconstitué judicieusement et quelques passages en sont corrigés soit par l'éditeur lui-même soit par le rédacteur de la collection, M. Castiglioni ; leurs émendations sont toujours convaincantes. Les renvois à l'Écriture sainte pourraient être facilement multipliés, par ex. § 8 acceptor personarum : cf. *Act.* 10, 34 ; § 9 risus est matris (cf. *Gen.* 21, 6). Quoi qu'il en soit, le progrès de la nouvelle édition sur celle de Migne est considérable.

K. Svoboda.

— *Arnobii Aduersus nationes libri VII*, recensuit C. Marchesi : 1953, XIII + 439 pages, 1,400 lires.

Ce volume est une réimpression de l'ouvrage paru en 1934 et qui fournissait, de l'avis unanime des critiques, un texte notablement meilleur que celui de l'édition Reifferscheid, vieillie et souvent arbitraire. L'on sait qu'Arnobe nous a été transmis, pratiquement, par le seul *Paris. B. N. Lat.* 1661, du IX^e^ siècle, d'où quantité de passages corrompus où l'on est bien obligé, faute de points de comparaison, de recourir à la conjecture. Pour cette réimpression, M. Marchesi a connu les conjectures formées récemment par MM. Axelson, Castiglioni, Colombo, Damste, Hagendahl, Johnson, Kroll, Mc Cracken, Plumpe, Souter, Wiman, et en a tenu compte lorsqu'il l'a jugé bon. Souvent aussi, il renonce à une correction conjecturale qu'il avait eu le tort de former ou d'adopter précédemment, alors que le texte du manuscrit est indubitable (p. ex. p. 83, 13, ne pas corriger *Deum* en *idem* ; p. 95, 12, ne pas corriger *mentes* en *potentias* ; cf. *R. É. L.*, XXXI, 1953, p. 270, n. 1). Il est fâcheux que, pour cette réimpression, M. Marchesi n'ait pas connu à temps l'article si important et si sûr du P. A.-J. Festugière, *Arnobiana*, dans *Vig. christ.*, t. VI, 1952, p. 208-254. P. 37, 11, je préfère (avec Festugière) *inferiorum* à *interiorum* ; cf. Tert., *De carne Christi*, X, 3 ; « angelis inferioribus Christi ». P. 149, 20, je préfère (avec Mc Cracken contre Festugière et Marchesi) conserver le *quadringentos* du manuscrit, pour les motifs exposés dans mon article *Les Sages de Porphyre et les 'uiri noui' d'Arnobe*, *R. É. L.*, XXXI, 1953, p. 266, n. 1.

Pierre Courcelle.

Biblioteca di Studi superiori : Firenze, « La Nuova Italia ».

— T. XXVI : *Appendix Vergiliana*, da R. Giomini : 1953, 282 pages, 2,500 lires.

Sans doute, il est très agréable d'avoir à sa disposition dans un petit volume la totalité des poèmes qui constituent l'*Appendix Vergiliana* ; mais cet avantage est compensé par l'inconvénient d'offrir au lecteur des pages un peu trop denses : on aimerait un peu plus d'air dans la partie réservée au texte et entre les lignes du texte lui-même, mais surtout dans ces demi-pages où s'entasse un apparat souvent encombré où l'on distingue mal, au milieu des variantes, des sigles des manuscrits, les numéros des vers dont on nous cite les différentes leçons. De ces choses qui ont cependant leur prix, je n'ai garde de faire grief à l'auteur, puisqu'elles sont le fait de l'éditeur.

Il y a une cinquantaine d'années, à la fin du XIX^e^ siècle et dans les premiers temps du présent siècle, la lutte était vive, autour de l'*Appendix Vergiliana*, entre les tenants de l'origine virgilienne de ces petits poèmes et ceux qui voyaient en eux des pièces apocryphes, inspirées à des amateurs, à des imitateurs, à des écoliers, par l'œuvre du poète. A la fin du débat, qui ne laissait ni vainqueur ni vaincu, Vollmer, un des plus chauds partisans de l'authenticité, publiait, en 1909, une bonne édition de l'*Appendix*, à laquelle on se réfère toujours, dont la maison Teubner confiait, en 1930, à Willy Morel le soin de procurer une deuxième édition, où l'apport personnel est absolument négligeable. Depuis cette date, si le travail d'exégèse de ces textes difficiles n'a guère cessé, on n'a, du moins, fait paraître aucune édition nouvelle de l'ensemble de l'*Appendix*.

C'est cette lacune que veut combler M. Giomini, et il entend se faire en ce domaine restreint le continuateur de Ribbeck, d'Ellis et de Vollmer. Mais, alors que ce dernier ne faisait figurer dans son édition que le *Culex*, les *Dirae*, la *Lydia*, la *Copa*, le *Moretum*, la *Ciris*, les *Priapea* et le *Catalepton*, les *Elegiae in Maecenatem* et l'*Aetna*, lui, accueille encore la pièce *Est et Non*, le *Vir bonus*, ainsi que le *de Rosis*, c'est-à-dire tout ce qui s'est trouvé, à un moment déterminé, réuni sous le nom de Virgile. On sait que ce *corpus Vergilianum* s'est constitué par des apports successifs, que la liste primitivement dressée par Suétone-Donat s'est accrue des attributions nouvelles de Servius (*Aetna* et *Copa*) et qu'au IX^e^ siècle différents manuscrits mettent sous le nom de Virgile le *Moretum* et les *Elegiae in Maecenatem*, parce que l'un, sans doute, est issu de quelques vers des *Bucoliques* et que les autres sont à la gloire du protecteur de Virgile. L'ensemble de ces petites œuvres se trouvait réuni, à l'époque carolingienne, dans un manuscrit de la bibliothèque

de Murbach, aujourd'hui perdu, et il s'y était adjoint, usurpant le nom de Virgile, les trois pièces que j'ai citées plus haut, qui sont tardives et sans grande valeur, à l'exception du *de Rosis*, qui a un certain charme mélancolique et surtout le mérite d'avoir inspiré Ronsard. Vollmer avait été plus réservé en laissant de côté ces trois pièces, qui n'ont, de loin ou de près, pas le moindre rapport avec Virgile.

Cet ensemble, reconstitué dans la forme qu'a connue le IX^e^ siècle, n'a guère de virgilien que le titre. M. Giomini en est convaincu, mais il ne s'embarrasse pas de la question d'authenticité ; il veut faire tout simplement une tâche d'éditeur. Il déclare, dans la préface, qu'il veut avant tout s'attacher à la tradition manuscrite (*rivalutare innanzi tutto la tradizione manoscritta per stabilire un testo di questi poemetti il piu sano possibile*). L'auteur se déclare un acharné conservateur ; louable propos si son édition ne doit pas être encombrée de toutes les élucubrations entassées sur ces textes par les commentateurs et les éditeurs.

Mais il n'y a pas pour l'*Appendix* unité de tradition ; pour chaque poème, le problème se pose à nouveau ; si l'on ajoute à cette difficulté que les manuscrits sont, pour quelques-uns de ces poèmes, passablement corrompus, on se rendra compte des incertitudes où l'on se meut. M. Giomini consacre une longue introduction à cette tradition manuscrite et énumère, pour chacun de ces poèmes, les manuscrits qui l'ont transmis et les rapports qui s'établissent entre eux. Dans cette tâche, il n'a pas ménagé l'effort personnel, multipliant les récensions sur manuscrits, sur photographies ou sur films, ayant parfois la chance d'offrir au lecteur une collation nouvelle, comme celle de l'Escorialensis T II 9 (E. XIV^e^ siècle) pour les cent premiers vers des *Dirae* ou celle du Vaticanus Lat. 3255 (L, XV^e^ siècle) mentionnée dans l'apparat de la première pièce des *Priapea*.

Est-ce à dire que la physionomie traditionnelle du texte de l'*Appendix* se trouve profondément modifiée? Il ne semble pas ; et quelquefois les nouveautés font regretter l'état de choses antérieur. Ainsi, *Priapea*, 2, vers 3, la leçon *stantem* de A R maintenue par l'éditeur ne me paraît pas bonne, appliquée à *agellulum* ; il faut essayer de tirer de *tante*, leçon du manuscrit *B*, quelque chose de plus satisfaisant ; le vers 9 est présenté sous la forme *et glauca duro oliva capta frigore* ; *capta* est une leçon d'un Corsin. 43 du XVI^e^ siècle que l'éditeur essaye de justifier par les vers de Lucrèce V, 929-930, où *capi* s'applique à un être vivant comme dans les autres expressions courantes *captus oculis*, *captus mente* ; mais ce n'est pas le cas ici ; à tout prendre, la leçon de *B*, *cocta*, est bien préférable pour indiquer l'espèce de cuisson que les premières gelées font subir à l'olive. Même pièce, v. 18, M. Giomini propose *crux, stat atra mentula*, qui, outre l'équivoque d'attribution de l'épithète, ne vaut pas non plus

la leçon de *B*, singulièrement plus expressive : *stat ecce* ; Catal. 3, v. 10 : *Tali mortalia nutu | fallax momento temporis hora dedit.* Il m'a toujours paru que le dernier mot du texte était corrompu. Dans l'apparat critique, l'auteur voit avec raison, à mon avis, dans *nutu* un ablatif, et il glose ainsi *dedit* : *interpretor quasi morti dedit vel leto dedit.* Ce sens de *dare* tout seul n'est pas usuel, sans complément, et je persiste à croire que la véritable leçon se dissimule sous ce *dedit*, ainsi que l'ont senti, du reste, bon nombre de philologues.

J'aurais bien d'autres remarques de détail à présenter sur les différentes pièces du recueil ; je me contenterai de dire, à propos de la *Ciris*, qu'il est fâcheux que M. Giomini ait publié trop tôt pour pouvoir utiliser le fragment du manuscrit de Graz qui semble être du x^e^ siècle et qui, par conséquent, fait faire à la tradition un bond sérieux dans le passé. On sait que le texte de la *Ciris* se fondait jusqu'alors sur un lot de manuscrits assez médiocres du xv^e^ siècle et, pour une partie du poème, pour quatre-vingt-huit vers (454-541), sur un meilleur manuscrit de Bruxelles (*Bruxellensis* 10675-10676). Or, le nouveau fragment de Graz présente 160 vers de la *Ciris* et s'étend du vers 338 au vers 497. Il est loin d'apporter partout la lumière, mais il lève un certain nombre de difficultés sur lesquelles je n'insiste pas, renvoyant le lecteur à la thèse complémentaire de M. Haury, professeur à l'Université de Bordeaux, édition critique de la *Ciris*, de prochaine parution, où l'on verra comment on peut tirer parti du fragment de Graz pour améliorer le texte, mais comment aussi, pour les vers qui n'y figurent pas, il peut être amendé avec un minimum d'intervention par la réflexion et l'ingéniosité.

Ce qui me paraît avoir manqué à M. Giomini, c'est, précisément, le contact prolongé avec ces difficiles poèmes et, pour ainsi dire, un commerce quotidien. Il ne suffit pas d'entasser dans l'apparat critique des leçons nouvelles et bien souvent sans intérêt, si cette matière n'est pas lentement assimilée. C'est l'effort personnel de réflexion qui me paraît avoir le plus manqué à M. Giomini : une édition de l'*Appendix Vergiliana* dans son ensemble ne peut pas et ne doit pas être une œuvre de début.

Édouard GALLETIER.

Nuova Collana di autori tradotti con testo a fronte : Firenze, Sansoni.

— *Apuleio. Le Metamorfosi*, libri XI ; testo critico riv. di N. TERZAGHI, trad. di F. CARLESI : XXXIV & 316 pages doubles, 1954, 4,000 lires.

Il faut d'abord louer la présentation de cette collection, qui comprend déjà, pour le latin, Perse, Pétrone et le *Panégyrique* de Trajan. L'impression est impeccable, le papier hors de pair, la reliure élégante et

solide. Après quoi on ne manquera pas de regretter l'absence de Commentaire — non point totale, car, à l'imitation de notre Collection Budé, ce volume présente, côté traduction, des notes (de M. Carlesi) rédigées en fonction des espaces disponibles en bas de page, que fatalement on trouvera insuffisantes, à moins qu'elles ne soient abusives (cf. celle qui remplit quatre bas de page, p. 112 et suiv.) ou superflues, comme celles qui font complaisamment état de Dante, Calderon, La Fontaine...

La Préface de M. F. Carlesi se borne à une rapide présentation de l'auteur et de l'œuvre, sans aborder les grandes questions d'histoire littéraire que pose le genre ; la caractérisation du style est sommaire (cf. ce qui concerne la prose métrique, p. XVI) et ne gagne rien à des rapprochements avec Boccace, Valéry ou Quenau (*sic*) ou à des évocations du Journal de Gide.

Je n'aurai pas l'outrecuidance de juger la traduction italienne ; je noterai seulement que la méthode en est louable, inspirée par le souci de « rendre le ton » de l'auteur sans pour cela renoncer à l'exactitude littérale.

Pour ce qui est de l'établissement du texte, M. Terzaghi résume en une dizaine de pages d'Introduction l'état de la tradition et les règles qu'il a adoptées. Sans doute y avait-il peu à innover après les excellentes éditions, toutes récentes, de Helm, Giarratano, Robertson-Vallette, Paratore. C'est, en général, dans le sens du conservatisme que M. Terzaghi exerce son ingéniosité ; la discussion entreprise dans la préface pour conserver un *uespernus* à côté de l'habituel *uespertinus* est convaincante, et de bonne méthode. Dans le même sens, on ne peut qu'approuver (IV, 22) le maintien de *enim* en tête de phrase contre les arrangements *et* de *F* et *etenim* de *A* ; de *imperitat* (V, 9) contre le banalisé *imperat* de φ, et ainsi de maintes autres leçons qui constituent des « lectiones difficiliores ». Peut-être l'auteur eût-il pu faire l'économie de variantes purement orthographiques, comme la confusion de *b* et *u*, de *p* et de *b* en groupes, etc. ; en revanche, la place gagnée par l'emploi d'un apparat négatif (cf. la règle énoncée p. XXVII) est un bénéfice mal compensé par l'obscurité qui parfois en résulte.

J. MAROUZEAU.

Collectanea biblica Latina : Rome, Abbaye de Saint-Jérôme.

— Vol. XI : *Sancti Hieronymi Psalterium iuxta Hebraeos*, édition critique par dom H. DE SAINTE-MARIE : 1954, 1 vol. in-8°, LXX + 262 pages.

Après le *Psautier Romain* et le *Psautier Gallican* publiés en 1953, les moines de Saint-Jérôme complètent leur œuvre considérable en nous procurant l'édition critique extrêmement minutieuse du *Psalterium*

iuxta Hebraeos, la version faite par saint Jérôme selon l'*Hebraica ueritas*. Cette nouvelle édition, du fait de son caractère exhaustif, est appelée à se substituer à celles de Lagarde et de Harden, déjà anciennes.

Dans une introduction détaillée, mais très claire, le P. de Sainte-Marie décrit d'abord les quatre-vingt-cinq manuscrits qu'il a examinés, et plus spécialement les dix-neuf qu'il a retenus en vue de l'établissement du texte. Il étudie ensuite l'histoire ancienne de cette version hiéronymienne. La classification des manuscrits en familles est rendue malaisée par suite des contaminations et de l'influence du *Psautier romain* et du *Psautier mozarabe* : toutefois, à la suite de statistiques très minutieuses portant sur les fautes communes, l'on peut reconnaître quatre familles : l'une constituée par le seul *Vat. Reg. lat.* 11 (*R*), du VIII^e^ siècle, une autre dont le meilleur représentant est le *Petrop. F v I* n^o^ 5 (*F*), du VIII^e^ siècle également, enfin un groupe espagnol et un groupe insulaire. Vient alors l'histoire médiévale du texte, qui, après avoir voisiné avec le Gallican et le Romain, faillit s'introduire dans les grandes Bibles de la Vulgate au temps de Théodulfe, mais en fut repoussé à l'instigation d'Alcuin. Le P. de Sainte-Marie distingue la recension de Théodulfe, la recension anonyme du *Sangall.* 19 et celle d'Alcuin, puis examine les commentaires de Herbert de Bosham et de Nicolas Trivet. La tradition indirecte est représentée par les œuvres de Jérôme lui-même, le *Speculum* de saint Augustin, Julien d'Eclane, Eucher, Cassiodore.

Pour l'établissement du texte, l'éditeur paraît attacher, non sans raison, une valeur particulière à l'accord de *RF*, dont les leçons sont excellentes. Il a raison aussi, à mon sens, de ne pas tenir grand compte du texte hébreu lui-même, tant la version de Jérôme, quoique *iuxta Hebraeos*, c'est-à-dire faite sur un texte identique au texte massorétique, reste fantaisiste : « Minutieux dans un cas, il sera ailleurs indifférent aux menus détails ; c'est ainsi qu'il ajoute ou supprime une particule de coordination, un pronom personnel ou démonstratif, un adjectif possessif, selon que la langue latine ou le rythme de la phrase le demandent. De même rend-il de manières diverses un même mot hébreu » (p. LII). Enfin, le fait de respecter la disposition en stiques, qui est celle des manuscrits, à l'exclusion de toute ponctuation moderne, me semble très heureux, et non point gênant pour le lecteur. L'ensemble des trois publications relatives au Psautier permettra quantité de nouvelles recherches sur les modes de traduction à l'époque patristique. Un *index uerborum* et une *table des manuscrits* achèvent de rendre cette édition précieuse pour le lecteur savant.

Pierre COURCELLE.

Collection Latomus : Berchem-Bruxelles :

— T. XIX : *T. Calpurnii Siculi De laude Pisonis et Bucolica et M. Annaei Lucani De laude Caesaris Einsidlensia quae dicuntur carmina* ; éd., trad. et comment. par Raoul VERDIÈRE : 1954, in-8°, 304 pages, 5 planches, 350 fr. belges.

Ce volume offre donc au lecteur sous le nom de Calpurnius les Bucoliques comme il sied et l'éloge de Pison laissé généralement anonyme, et sous le nom de Lucain les petits poèmes bucoliques découverts en 1869 à Einsiedeln et autour desquels la discussion n'est pas close. Il eût peut-être, dès l'abord, été plus prudent de manifester quelque doute sur ces attributions. L'auteur se défend d'en avoir personnellement et serait heureux de faire naître l'inquiétude dans l'esprit de ceux qui ne croient pas que le même Calpurnius a écrit l'*Éloge* et les *Bucoliques*, et pourtant il est loin de penser que ses arguments permettent d'assurer sans conteste cette identité (p. 31). De même, pour les *Carmina Einsidlensia*, M. Verdière est entré résolument dans la voie de quelques-uns de ses devanciers (Maciejczyk, Lösch, Hermann) et conclut à l'origine lucanienne de ces vers ; mais, tant que l'on n'a pas une preuve décisive, je persiste à penser qu'il eût été bon de mettre entre crochets carrés le nom de l'auteur présumé pour signaler que l'attribution n'est pas sans incertitude.

Une longue introduction précède le texte, où diverses questions sont traitées touchant les auteurs et les œuvres. Retenons-en la première phrase relative à Calpurnius : « On ne sait rien de lui, et seul le domaine enchanteur des hypothèses est ouvert » (p. 15). Cela caractérise assez bien la manière de M. Verdière. Quelques vers de Calpurnius (*Buc.* IV, 39-45) sur la Bétique l'inclinent à croire qu'il est né en Andalousie. Mais le *cognomen* de Siculus est bien inquiétant pour un Espagnol. Le *Corpus* vient heureusement au secours de l'auteur du livre et lui offre la présence en Tarraconaise d'un Caledus Sicculus, ce qui permet de conclure à « une présomption non négligeable en faveur de l'origine andalouse de Calpurnius Siculus » (p. 17). C'est ainsi qu'avec beaucoup de lectures et d'imagination, l'on supplée à l'absence de certitudes et l'on s'enchante d'hypothèses. Et ceci est particulièrement vrai des pages qui sont consacrées aux « identifications », qu'il s'agisse du héros du *de laude Pisonis*, des pastoureaux des *Bucolica* ou de ceux des *Carmina Einsidlensia* : il suffit de lire, à la page 65, la courte étude sur Glyceranus pour se rendre compte des difficultés auxquelles on se heurte et des trésors d'ingéniosité qu'il faut dépenser pour échafauder une hypothèse — la quatrième — sans lendemain.

Plus solide me paraît être l'étude de la tradition manuscrite des

textes publiés, où, pour trois d'entre eux, M. Verdière avait un excellent guide dans l'éditeur italien Giarratano, mais même là il a mis une note personnelle dans la description d'un certain nombre de manuscrits. Pourquoi faut-il que nos inquiétudes se renouvellent à la lecture des deux dernières pages où l'auteur s'explique sur la présentation de son édition (p. 86-90)? Il croit avoir découvert que toute l'œuvre de Calpurnius et même les deux pièces *De laude Caesaris* obéissent à la « norme des dix-huit vers », j'allais dire au dogme des dix-huit vers, et nous ne sommes pas du tout rassurés. Cela nous vaut immédiatement, à la fin du *De laude Pisonis*, l'hypothèse que le poème a perdu neuf vers : comme le dernier vers a le malheur de commencer par *Coeperit*, autrement dit par l'initiale *C*, nous verrons en elle la première lettre d'un acrostische CALPVRNIVS qui était la signature de l'auteur ! Quelques vers plus haut, 237 et suivants, des remaniements apportés à l'ordre traditionnel font apparaître l'acrostiche MECENAS, sans doute parce que Mécène a été nommé au vers 235 ! Même opération sur *Bucolica*, IV, 140-145, où l'éditeur décèle subtilement l'acrostiche ET DATE qui précède le vers 145, lequel commence justement par ces deux mots. Je ne suis pas encore arrivé à comprendre l'intérêt de ces gentillesses prêtées gratuitement au poète.

La traduction et le commentaire ne sont pas sans mérite, bien que ce dernier fasse appel trop souvent aux hypothèses présentées dans l'Introduction.

Édouard GALLETIER.

Corpus Christianorum. Series Latina : Turnhout, Brepols.

— T. CIII-CIV : *Sancti Caesarii Arelatensis Sermones nunc primum in unum collecti et ad leges artis criticae ex innumeris manuscriptis recogniti... studio et diligentia D. Germani* MORIN, *editio altera* : 1953, 2 vol., CXXII + 1,131 pages.

Cette seconde édition est destinée à réparer le tort grave que la guerre porta récemment à la science en détruisant la première édition (Maredsous, 1937), peu de temps après la publication. Nous avons donc ici la réimpression très fidèle du texte de Morin, qui, le premier, procura une édition savante et complète des œuvres de Césaire, pourvue d'une préface monumentale relative aux éditions antérieures et aux quinze collections homilétiques remontant à Césaire. Après un demi-siècle de labeur acharné, Morin a finalement recueilli comme authentiques 238 sermons, qu'il répartit en *Admonitiones* de caractère doctrinal ou moralisant, *Sermones de Scriptura, de tempore, de sanctis, ad monachos.*

Il y avait une difficulté considérable tenant à la dispersion de la matière et au caractère propre des travaux de Césaire. Car l'originalité en

est très inégale : tel sermon est entièrement de sa plume ; tel autre laisse apercevoir nettement ce qui est original et ce qui est emprunté ; tel autre est un arrangement de sermons plus anciens, où Césaire n'est guère responsable que du début et de la fin. Parfois même il ne visait qu'à fournir un recueil d'*excerpta* (tirés surtout d'Ambroise ou d'Augustin), sur lesquels ses clercs pourraient broder en vue d'évangéliser les Barbares. Morin s'efforce de distinguer par la typographie ce qui est neuf et ce qui est emprunté ; il rédige en tête de chaque sermon une précieuse notice qui en définit le caractère, le degré d'originalité soit par rapport aux devanciers, soit par rapport à d'autres œuvres de Césaire lui-même. Devant un tel état de choses, l'on conçoit également la difficulté du problème d'authenticité, du moins lorsque tout critère externe fait défaut. Morin était un homme de grande expérience, mais l'on sait aussi combien le critère interne est aléatoire et l'a conduit à des rétractations, par exemple à propos de l'Ambrosiaster, ou de Pacien de Barcelone, ou des *Consultationes Zacchaei*. Je ne jurerais donc pas que chacun des 238 sermons soit du Césaire, et non « à la manière de Césaire ».

Il n'empêche que l'édition Morin mérite d'être accueillie avec enthousiasme, comme elle l'a été de fait : ses six *indices*, emplissant à eux seuls près de 200 pages, permettent d'utiliser sans peine les précieux documents qu'elle révèle. L'*index nominum et rerum*, l'*index uerborum et locutionum* fournissent une véritable moisson au philologue en ce qui concerne la langue tardive, et à l'historien en ce qui regarde la vie morale et la vie liturgique en Provence au VI^e^ siècle.

La seconde édition, moins luxueuse matériellement que la première, présente l'avantage de contenir, pour certains sermons, des collations nouvelles faites par dom C. Lambot, et même plusieurs sermons nouveaux, découverts par lui qu'il a malheureusement, par souci de dissimuler ses apports personnels, rejetés au dernier tome des œuvres de Césaire, si bien que le lecteur qui posséderait seulement les deux volumes de *Sermons* n'en pourra profiter.

Pierre COURCELLE.

— T. XXXVI : *S. Augustinus, In Iohannis Euangelium, Tractatus CXXIV*, éd. D. R. WILLEMS : 1954, 706 pages, 475 francs belges.

Reçu au dernier moment, cet ouvrage important ne pourra être recensé que dans le prochain volume de la *Revue*. Dès maintenant, les éditeurs de la Collection annoncent pour paraître en 1955 : *Tertullien*, 2 vol. ; *S. Augustin, De ciu. Dei, Enarrat. in psalmos ; S. Eusèbe de Verceil, De Trinitate ; Bède le Vénérable, Homiliae.*

J. MAROUZEAU.

Les publications de « Scriptorium » : Bruxelles-Paris.

— III : Dom H. VANDERHOVEN et F. MASAI, avec la collaboration de P. B. CORBETT, *Aux sources du monachisme bénédictin.* I : *Regula Magistri, édition diplomatique des manuscrits latins 12205 et 12634 de Paris* : 1953, 339 pages, 4 planches.

Conservons à la « Règle du Maître » son nom traditionnel : il lui a été conféré, au début du IXe siècle, par saint Benoît d'Aniane[1], qui l'avait imaginé à partir de la formule encadrant le titre des divers chapitres de cette règle : *Interrogatio discipuli*[2] — *Respondit Dominus per Magistrum.* En fait, ce document nous a été transmis sous une forme anonyme et acéphale, artificiellement soudé à un autre texte du même genre, la « Règle des (IV) Pères[3] ». Cette *Regula Magistri* n'avait reçu qu'une attention assez distraite de la part des historiens du monachisme occidental, qui n'apercevaient dans ses quatre-vingt-quinze chapitres qu'une « paraphrase très diluée de la règle de saint Benoît », lorsqu'il y a une quinzaine d'années dom A. Genestout, de Solesmes, mit en circulation l'hypothèse en quelque sorte inverse : ce serait saint Benoît, au contraire, qui aurait « condensé » l'œuvre antérieure du « Maître »[4]. L'hypothèse, originale et hardie, connut aussitôt le plus grand retentissement et donna naissance à une de ces magnifiques querelles qui marquent une date dans l'histoire de l'érudition. Ce fut, dans l'univers savant, et notamment, bien entendu, dans les milieux bénédictins, un feu nourri de thèses et de contre-thèses : dans un seul fascicule de leur précieux *Bulletin de Théologie ancienne et médiévale*, les moines du Mont-César[5] ne recensaient pas moins de quarante et un articles sur le sujet.

Les solutions les plus diverses se virent proposées quant à la date (du Ve au VIIe siècle), à l'origine de la « Règle du Maître » (de l'Espagne à la Dacie) et surtout à son rapport avec la Règle bénédictine : les uns adoptant le point de vue de dom Génestout, les autres maintenant la priorité traditionnelle de saint Benoît, sans parler des positions plus subtiles, comme celle de dom O. J. Zimmermann pour qui la « Règle

1. Dont le *Codex Regularum* a recueilli notre texte, que la *Concordia Regularum* utilise très largement.

2. Lecture de Benoît d'Aniane ; on pourrait peut-être résoudre autrement les abréviations de l'archétype et comprendre : *Interrogat discipulus.*

3. Qu'on trouvera éditée ici, à sa place dans le manuscrit, p. 125-132.

4. Le premier mémoire publié sur ce sujet, celui de dom M. Alamo de Silos (*Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. XXXIV, 1938, p. 740-755), a précédé, de fait, l'intervention de dom Génestout (*Revue d'Ascétique et de Mystique*, t. XXI, 1940, p. 51-112), mais la priorité de celui-ci ne fait pas de doute : voir, à ce sujet, le témoignage de dom Capelle, *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, t. XI, 1939, p. 110.

5. T. VI, 1950-1953, nos 1027-1066. Cf. t. III, nos 1155-1163 ; t. IV, nos 531-533.

du Maître » serait l'œuvre même de saint Benoît et représenterait un premier état de sa législation, ou comme celle de dom F. Renner pour qui la *Regula Magistri* viendrait se situer entre deux éditions successives de la bénédictine dont elle se trouverait ainsi à la fois l'héritière et la source !

Au spectateur désintéressé qui s'efforçait d'en suivre le développement, cette discussion, devenue bientôt très confuse, rappelait fâcheusement l'apologue de Fontenelle sur la dent d'or : cette « Règle » dont on disputait tant, qu'était-elle au fait exactement? On se contentait de la citer d'après la vieille édition de L. Holstenius, Rome, 1661, telle qu'à travers Brockie, Augsbourg, 1759, l'a reproduite Migne au t. 88 de sa Patrologie latine (c. 943-1052) : or on sut bientôt que ce texte établi d'après un manuscrit[1] du *Liber Regularum* était tout ce qu'il y avait de moins sûr et qu'il existait de notre Règle des manuscrits « de beaucoup antérieurs à Benoît d'Aniane et aux réformes carolingiennes des institutions monastiques et grammaticales, antérieurs même à la dégénérescence mérovingienne des textes », deux manuscrits venus de l'abbaye de Corbie, en passant par celle de Saint-Germain-des-Prés, au fonds latin de la Bibliothèque nationale : l'un (*P*), 12205, présentant le texte complet de la Règle, l'autre (*E*), 12634, plus ancien, mais ne contenant que des extraits, à la vérité assez considérables. Il eût été d'une méthode plus prudente d'attendre, pour discuter le problème de la date et de l'origine, la publication de ces documents, « d'une autorité incomparable » ; voici enfin réalisée cette édition si nécessaire, depuis longtemps annoncée, impatiemment attendue.

Il s'agit d'une édition diplomatique : M. Masai s'était expliqué sur les *Principes et conventions* d'une telle entreprise dans un article-programme paru dans sa belle revue *Scriptorium*[2]. Il n'avait pas de peine à montrer l'intérêt, la nécessité d'une telle espèce d'édition, visant à reproduire, avec la plus minutieuse fidélité, la teneur exacte d'*un* témoin manuscrit, surtout pour les textes non littéraires, recueils de lois, formules liturgiques, manuels scolaires, règles monastiques[3], ces textes vivants, sans cesse repris et retouchés, et dont chaque état successif possède une valeur propre, portant témoignage sur les idées, croyances ou institutions d'un milieu déterminé dans l'espace et le temps. Que signifierait, en pareils cas, donner une édition « critique »? L'idéal n'est pas de reconstituer l'état « original », — qui peut être

1. Perdu ou impossible à identifier, mais c'était une copie du manuscrit *A* (Munich, lat. 28118).

2. T. IV, 1950, p. 177-193 ; reproduit dans la *Revue du Moyen Age latin*, t. VII, 1951, p. 77-93.

3. *Art. cité*, p. 181 ; la liste n'est pas close : on sait que la publication des documents folkloriques pose des problèmes analogues.

embryonnaire, squelettique, et de toute façon n'est pas seul à nous intéresser. L'historien attend au contraire de l'éditeur un inventaire exhaustif de tous les témoins autorisés de la tradition, apport pour pour chacun d'eux souvent complexe, car un même manuscrit offre généralement, par ses corrections, additions, *marginalia*, plusieurs états du même texte, reflétant les étapes de son évolution.

Mieux encore : les éditions critiques ou savantes (c'est déjà le cas des textes établis par les érudits carolingiens, si soucieux de correction) rectifient les graphies fournies par les manuscrits pour les rendre conformes aux normes de la grammaire du latin classique, considérant comme des fautes tout ce qui s'en écarte, alors que ces formes aberrantes des manuscrits précarolingiens peuvent être et sont souvent des témoignages authentiques et combien précieux sur l'évolution du latin aux siècles barbares, d'un latin en train de passer aux langues romanes : une édition diplomatique enregistrera fidèlement ces données si précieuses pour l'historien.

M. P. B. Corbett a consacré à ce sujet quelques pages qui sont parmi les plus suggestives des importants *Prolégomènes* de la présente édition (p. 69-77) : il y montre ce qu'a trop souvent d'inconsistant la notion de « fautes », de scribe ou d'auteur ; la prononciation ne distinguant plus entre *gratia* et *gratiam*, *dominum* et *domino*, il y eut non pas confusion, mais identité absolue entre nominatif, accusatif et ablatif singulier, d'où par analogie au pluriel des formes comme *de fratres*, *post quibus*, qu'il ne faut pas se hâter de qualifier de monstrueuses. « Une forme comme *per gratia* non seulement n'est pas une faute de grammaire, mais n'est pas même une faute d'orthographe, car elle représente mieux la prononciation de cette expression qu'une forme avec *m* final » (p. 70). La préférence pour les formes héritées de l'accusatif pluriel, que nous trouvons employées aussi bien à la place du nominatif (*missas sunt*) que des cas obliques (*a pullorum cantus*), nous fait assister à la naissance de l'*s* du pluriel, espagnol ou français[1]. Le vocabulaire de ces anciens manuscrits n'est pas moins révélateur que leur grammaire : ainsi là où Benoît d'Aniane rectifie, en bon classique, et écrit : *de vestimentis et calceamentis fratrum*, le manuscrit E donne : *de bestariis fratrum et calciariis*...

D'où l'intérêt d'un inventaire strictement archéologique des documents comme celui de la présente édition que M. Masai et ses collaborateurs ont réalisée avec un soin et une minutie exemplaires. Je ne suis pas sûr malheureusement que la présentation matérielle adoptée

1. Je reproduis là les opinions de l'auteur : il faudra tenir compte des graves objections que vient de lui opposer M^lle^ Chr. Mohrmann, *Regula Magistri*, dans *Vigiliae Christianae*, t. VIII, p. 239-251.

recueille de tous les usagers un suffrage également favorable, et j'en suis venu à regretter que M. Masai n'ait pas joint à son article-manifeste de 1950 une page-spécimen qui eût permis à la critique de discuter à l'avance les avantages et les inconvénients du parti adopté. On nous dit bien : « L'édition diplomatique ne consiste pas essentiellement à concurrencer la photographie par une reproduction servilement matérielle du document. Il est bon, néanmoins, d'en suggérer l'aspect au lecteur par la copie exacte du texte avec toutes ses particularités d'orthographe et de ponctuation, en conservant aussi de sa présentation matérielle tout ce que permettent d'en maintenir les nécessités de l'imprimerie et les exigences de l'intelligibilité » (p. 113). Mais ces dernières conduisent à adopter un compromis, discutable comme tous les compromis, à mi-chemin entre le fac-similé et l'édition proprement dite (c'est-à-dire conçue en fonction du lecteur moderne).

Nous trouvons ici reproduites la disposition des lignes, la différence des encres (les rubriques en gras), la ponctuation, car il y a une ponctuation dans ces vieux manuscrits en onciales, marquée non par des signes, mais par des espaces blancs[1]. Mais, « pour la facilité de la lecture », la *scriptio continua* n'a pas été conservée, ce qui suffit à modifier considérablement l'aspect du texte ; aussi bien les éditeurs ont dû faire exception pour les passages où la *scriptio continua* introduisait une ambiguïté de lecture ou une erreur[2]. Même inconvénient, même diversité de traitement pour les abréviations, tantôt résolues, tantôt conservées pour les cas faciles : le choix paraîtra souvent arbitraire ; on écrit QUIB(US), ABB(AS), mais (dans les titres de chapitres) R. DNS P. MAGTR... L'onciale est rendue par une majuscule, pour permettre la composition monotypique. Ici, je ne suis pas satisfait : notre « majuscule d'imprimerie », qui est en fait (U et J mis à part) la « capitale monumentale » des Romains — soit un caractère, M. Masai le professe, qui n'a jamais pratiquement servi de *libraria*[3] — a un aspect trop différent de l'onciale pour être évocateur ; d'autre part, il impose au lecteur (je parle d'expérience) un effort très fatigant : le texte qui nous est offert ne peut pas être pratiquement lu, il doit être lentement déchiffré. Les éditeurs en conviennent, d'ailleurs : ils nous recommandent de « pratiquer la méthode des anciens » et de lire lentement à haute voix (p. 9 ; cf. p. 103,

1. Usage issu des éditions *per cola et commata* de Démosthène ou Cicéron et de la Bible hiéronymienne : cf. ici p. 103-113, où M. Corbett esquisse de main de maître ce chapitre de la ponctuation qui manquait à notre histoire de la paléographie, comme le déplorait récemment E. A. Lowe.

2. Passages relevés p. 121.

3. Remarque faite à propos de l'*Augusteus* de Virgile, que M. Masai croit antidaté et reporte au VI^e^ siècle (p. 52, 60, 66, n. 3) : ceci mérite réflexion. Il y a beaucoup de telles observations, quelquefois discutables, toujours originales, dans ses *Prolégomènes*, dont l'importance dépasse le seul objet de la *Regula Magistri*.

n. 2). Alors pourquoi ne pas aussi bien conserver la *scriptio continua*?

Je me demande si la meilleure solution n'eût pas été, comme on l'a fait pour les manuscrits bibliques et esséniens de la mer Morte, de juxtaposer une reproduction en fac-similé[1] et, sur la page en regard, une transcription ligne par ligne réellement lisible, c'est-à-dire imprimée dans la minuscule ordinaire, mots séparés, avec un minimum de signes diacritiques, l'essentiel étant d'avertir le lecteur là où il le faut et de l'inviter à consulter, d'une part, le fac-similé, d'autre part le commentaire constitué par l'apparat paléographique, qui devra toujours, comme ici, accompagner un tel genre de publication. L'expérience montre qu'aucun système de sigles, si compliqué soit-il (celui qu'a adopté M. Masai cherche à distinguer les additions sur la ligne, en interligne, dans la marge, les suppressions par grattage, rature, exponctuation, etc.), ne pourra jamais suffire à rendre, dans leur subtilité et leur précision, toutes les observations qu'une étude du manuscrit lui-même suggère au paléographe et au « codicologue ».

Quoi qu'il en soit des difficultés que présente son utilisation, la présente édition constitue l'instrument rigoureusement scientifique qui permettra une étude sérieuse de cette *Regula Magistri* désormais fameuse. Les *Prolégomènes*, très développés, s'efforcent de projeter toute la lumière possible sur l'histoire et l'origine de ces deux si anciens manuscrits, utilisant ce que l'on peut savoir de l'histoire de l'onciale et de celle du décor (nous sommes au berceau de celui-ci, encore réduit à quelques initiales dessinées au trait, notamment le *a* à panse en forme de poisson). Ils se situent avec certitude entre 550 et 650 et, plus précisément, *P* autour de 600, soit immédiatement avant, soit plutôt un peu après, *E*, nettement plus ancien, dans la deuxième moitié (dernier quart?) du VI^e^ siècle. Voilà qui paraît bien établi; reste le problème, difficile, du *scriptorium* d'origine. L'Espagne écartée (à laquelle avait pensé dom Alamo), la France à son tour (dom Génestout avait songé à faire sortir *E* de Luxeuil), nos éditeurs concluent fermement à une origine italienne, *E* provenant de Campanie, *P* étant hardiment attribué à l'atelier même de Cassiodore à Vivarium[2].

Je n'oserai tenir ces dernières conclusions pour définitivement acquises ; elles reposent sur un faisceau d'inductions d'une extrême minutie et certains des indices ainsi totalisés paraissent bien fragiles (ainsi, p. 66, quand on explique la mode des « *a* au poisson » par les viviers célèbres d'où le monastère de Vivarium tirait son nom). Avant de les

1. Si l'éditeur, ou ses clients, hésite devant le luxe de planches en hélio ou phototypie, on peut parfaitement se contenter de clichés « au trait », dont le prix de revient, à surface égale, n'est pas plus élevé que celui de la typographie ordinaire.

2. Mais M. Masai n'en accepte pas pour autant l'hypothèse formulée par dom Cappuyns, pour qui Cassiodore serait l'*auteur* même de la « Règle du Maître ».

accepter, il faudra examiner si d'autres régions de la *Latinitas* ne peuvent pas poser leur candidature avec d'autres arguments, de poids au moins équivalent. On notera que certains des faits linguistiques signalés, dont M. Corbett nous présente un relevé systématique très soigné (p. 77-93), s'accordent assez mal avec l'origine italienne. A défaut de l'Espagne et de la France d'Oïl, qui paraissent bien exclues, ne faut-il pas examiner les titres du Pays d'Oc, et notamment de la Provence? Le P. M. Verheijen a été amené, lui aussi, à étudier de près le manuscrit *E*, au cours de ses recherches sur l'histoire de la Règle de saint Augustin (dont ce manuscrit est le plus ancien témoin), et je crois savoir qu'il a constaté des rapports étroits entre les variantes qu'il présente et certains passages de la législation monastique de saint Césaire d'Arles. Je suis frappé, enfin, de voir M. Masai lui-même souligner un relent de « semi-pélagianisme » dans tel passage de la « Règle du Maître » (p. 62, n. 5), ce qui nous oriente à nouveau vers les milieux monastiques de Provence.

Mais, avec cette dernière observation, nous quittons l'histoire des manuscrits pour aborder celle, toujours obscure, de la Règle elle-même. Il apparaît de plus en plus que le problème posé par la *Regula Magistri* ne peut être étudié à l'état isolé (la discussion l'a bien montré : le dilemme le « Maître » ou saint Benoît, considéré à part, est insoluble). Il faudra examiner parallèlement tous les documents de la législation monastique, qui se sont multipliés en Occident du v^e^ au vii^e^ siècle, tels que tant de manuscrits, connus depuis longtemps ou récemment découverts[1], les mettent à notre disposition. L'historien constate, en effet, qu'antérieurement à la période carolingienne et, très précisément, à la réforme de Benoît d'Aniane, qui a assuré le triomphe de la Règle bénédictine, le mouvement monastique s'est développé, dans les pays latins, sous une forme très fluide, très mouvante, complexe ; sans doute, on peut distinguer quelques courants principaux, comme le fait avec raison M. Masai, qui définit (p. 33) le courant issu des Pères du Désert d'Égypte, vulgarisés notamment par Cassien, et lui oppose un autre courant qui s'inscrit dans la ligne d'influence de saint Augustin ; mais ces courants interfèrent[2] et chacun d'eux s'incarne dans des textes sans cesse repris, corrigés, renouvelés : c'est ainsi que la « Règle des IV Pères », que le manuscrit *P* présente avant la *Regula Magistri*, est connue au moins

1. Car les trouvailles se multiplient : le P. A. C. Vega a publié, d'après un manuscrit de l'Escorial, ce qui paraît bien être la plus ancienne adaptation féminine de la règle augustinienne (*Miscellanea G. Mercati*, t. II = *Studi e Testi*, 122, p. 34-36) ; M. Masai lui-même a publié un « Fragment en onciale d'une règle monastique inconnue démarquant celle de saint Benoît » d'après un manuscrit de Bruxelles (*Scriptorium*, t. II, 1948, p. 215-220).

2. Notre manuscrit *E*, qui complète la Règle augustinienne par de copieux extraits du « Maître », de saint Basile, de Cassien, etc., représente assez bien une législation monastique ainsi contaminée.

sous trois états, le plus ancien étant celui d'un manuscrit perdu utilisé par l'édition Van Cuyck de Cassien[1], le second celui de *P*, le troisième celui de Benoît d'Aniane.

C'est donc à une étude d'ensemble, appuyée sur la connaissance de tout ce matériel documentaire, qu'il faut demander la solution de l'énigme de la *Regula Magistri*, de concert avec l'élucidation de tous ces mouvements si complexes et, par là même, si attachants. L'équipe de nos trois éditeurs annonce, sous le même titre d'ensemble, un second volume précisément consacré à cette *Genèse de la Règle des Monastères*. Personne n'était mieux qualifié pour l'entreprendre : souhaitons le prompt achèvement de ce travail, en nous félicitant que des travailleurs aussi compétents et actifs aient choisi de s'attacher à l'étude de ce problème, l'un des plus passionnants que pose l'histoire religieuse et culturelle des siècles obscurs de l'Occident.

Henri-Irénée MARROU.

Colección hispánica de autores griegos y latinos : Barcelona, Édit. Alma Mater.

— *Salustio, Catilina y Jugurtha*, vol. I (*Catilina*), texte, trad., app. crit. et notes par J. Manuel PABÓN : 1954, 244 pages, 90 pesetas.

J'ai plaisir à signaler cette nouvelle Collection, qui est déjà en mesure de publier une liste impressionnante de collaborateurs, et dont la direction a été confiée à M. Bassols de Climent : garantie d'excellente tenue scientifique. Sont déjà en cours de publication, outre le présent Salluste : Cicéron, *Pro Murena* et *Pro Sulla*, Térence, et deux volumes de saint Augustin. La Collection se présente sous un aspect engageant : couverture somptueuse, papier luxueux, impression élégante ; c'est un modèle à méditer pour certains responsables de Collections qui sont enclins à confondre scolaire avec rébarbatif. Le type est celui de notre Collection G. Budé : texte avec traduction en regard ; mais, par une heureuse innovation, l'éditeur, renonçant à la tâche impossible de loger les notes dans le vide variable que présente la page de traduction, ne fait figurer à cette place que les renvois à des notes qui sont groupées à la fin du volume.

L'Introduction au présent volume renferme tout l'essentiel de ce qu'on peut attendre d'un ouvrage destiné aux classes ; une part importante (p. XLVII à LXXII) y est faite à l'étude de la tradition textuelle, avec une discussion approfondie de nombreuses variantes, propre à éclairer la filiation manuscrite et à fixer la méthode.

Pour l'essentiel, l'éditeur se réfère aux *Prolegomena in Sallustium*

1. P. B. Corbett et F. Masai, *Scriptorium*, t. V, 1951, p. 60-74.

de Axel W. Ahlberg ; l'apparat critique, réduit au strict indispensable en fonction des besoins de la Collection, emprunte ses données soit à l'édition teubnérienne de Ahlberg, soit à la Budéenne de A. Ernout, dont il eût fallu mieux marquer peut-être qu'elle était une correction à celle de Mlle Ornstein.

J. MAROUZEAU.

Divers :

H. M. MULDER, *Publii Papinii Statii Thebaidos liber secundus*, commentario instructus : Groningen, De Waal, 1954, 1 vol. gr. in-8°, 390 pages.

M. Mulder est un élève de M. Enk, dont un autre disciple, H. Heuvel, a publié naguère un commentaire du chant I de la *Thébaïde* (Diss. Gron., 1932) : il est certain que Stace doit beaucoup au savant professeur de Groningen. A ces travaux, ajoutons la dissertation de Fortgens sur la première partie du livre 6 (1934), l'ouvrage de Mlle Jannaccone sur l'*Achilléide* (1950), l'édition très annotée que M. Frère a donnée des *Silves* (1944) : Stace émerge peu à peu de l'obscurité et du mépris.

Pour la présentation générale, le commentaire de M. Mulder rappelle celui que M. Enk a consacré au *Cynthia Monobiblos* (t. II de son édition ; 1946) : c'est dire la netteté de la typographie et le plaisir tout matériel qu'on prend à lire un ouvrage avenant et clair. M. Mulder a aussi, et surtout, hérité de son maître beaucoup de conscience et un vaste savoir. Il suffit de se reporter à la bibliographie du volume pour constater que rien d'important ne lui a échappé. Son commentaire est très développé ; il y aborde tous les problèmes : établissement du texte, interprétation (cf. v. 159), sources, adaptation des légendes, syntaxe, etc... Il fourmille de rapprochements et de références précieuses. D'excellents *indices* facilitent la consultation. Il serait facile de se plaindre de quelque pléthore, mais je ne suis pas de ceux qui se lamentent que la mariée soit trop belle. Il est d'autres conceptions du commentaire, et j'admets fort bien qu'on oriente les annotations vers l'histoire seulement, ou vers la stylistique : le commentaire de G. Landgraf pour le *Pro Roscio Amerino* (1914) est excellent, et il n'aborde guère que les problèmes d'expression. Mais je préfère, en définitive, l'effort de ceux qui s'appliquent à ne rien négliger : l'abondance n'est pas forcément banalité.

M. Mulder ne s'est pas borné à accumuler des notations de détail. A l'occasion de tel ou tel vers (p. ex. 94, 269, 684, etc.), ou à propos des divisions qu'il établit à l'intérieur du chant, il esquisse des vues de caractère général. De plus, son travail précise l'ensemble de nos connaissances sur Stace. Nous voyons l'attitude du poète à l'égard de ses maîtres : Homère, Hésiode, Euripide, — ou Virgile, Ovide, Sénèque, Lucain ; il ne se contente pas d'imiter : M. Mulder a relevé divers pas-

sages où Stace s'affranchit de ses modèles, ou leur est supérieur (v. 125, 645 et suiv.) ; aussi le poète a-t-il mérité d'inspirer autrui à son tour : nous suivons sa fortune littéraire chez Claudien, Sidoine, et même Boccace et Chaucer. Les aspects principaux de son art se dégagent du commentaire ; M. Mulder ne fait pas de lui un disciple soumis des rhéteurs. D'ailleurs, lorsque Stace les suit, il n'y perd pas toujours ; et M. Mulder note, avec moins d'énergie parfois que je le souhaiterais, tout ce que les « procédés » apportent parfois de vie et de force au poème. Mais, fort souvent, l'originalité de Stace se révèle plus entière : ainsi dans sa conception du héros épique, dans l'art du récit, dans divers modes d'expression qui lui sont chers. Sa sympathie pour son auteur amène M. Mulder à s'en prendre au livre de Legras, *Étude sur la Thébaïde de Stace* (1905) ; il est difficile de ne pas l'approuver dans ses critiques.

Je n'ai guère de restrictions à formuler. Néanmoins, M. Mulder, qui n'a pas ménagé sa peine, a eu tort d'imprimer le texte du chant II sans un apparat critique suffisant. Il aurait pu développer davantage ses remarques sur le style : pour l'ordre des mots, il se borne à des remarques assez évidentes. Le vocabulaire l'a peu retenu : sur *aegrescere* 18, *Lethaeo* 30, *pallens* 48, *cupidine* 116, *Mauortia* 269, *zmaragdos* 276, *germen* 280, etc..., rien qui concerne la qualité même du mot. D'autre part, pour élucider la signification de *ferrugineus* 13, *pallens* 48, *flauo* 238, etc., il aurait trouvé une aide dans le livre de J. André sur *Les termes de couleur dans la langue latine*. En outre, j'aurais aimé que M. Mulder comparât parfois telle scène de la *Thébaïde* avec d'autres témoignages de l'art flavien ; l'on néglige systématiquement d'établir ces confrontations entre œuvres d'art de même époque, et de nature différente : or, elles éclairent le goût des diverses générations et permettent de saisir les préférences individuelles. Dirai-je aussi que les remarques d'ordre esthétique, les jugements de valeur, n'ont pas toujours le développement et la netteté désirables? Il arrive que la critique proprement littéraire disparaisse sous les références et les remarques bibliographiques.

Mais je me reprocherais d'insister sur des critiques, même menues, à propos d'un travail que je considère comme exemplaire à beaucoup d'égards, et qui fait grand honneur à son auteur, ainsi qu'au maître qui l'a inspiré.

H. BARDON.

M. Cornelii Frontonis Epistulae quas edidit M. P. J. VAN DEN HOUT ; vol. I, prolegomena, textum, indicem, nominum propriorum continens : Leiden, Brill, 1954.

On ne possédait pas jusque-là d'édition savante et moderne de Fronton. M. van den Hout a eu conscience de combler une lacune et il a

conçu son œuvre comme une somme destinée à rassembler avec clarté et de façon absolument complète tout ce qui avait été fait jusqu'à ce jour sur le texte frontonien. Dans les quatre-vingts pages de *Prolegomena* — que nous devons le remercier d'avoir écrites en latin — il retrace avec minutie toute l'histoire des palimpsestes de Bobbio, unique source de ce texte. S'appuyant sur les travaux les plus récents et notamment ceux de M. P. Courcelle, il repousse la théorie attribuant à notre manuscrit, comme à tous les précolombiens de Bobbio, une origine cassiodorienne. Il nous donne le texte de tous les documents ; il cite un poème au roi lombard Cunibert qui établit la date et le lieu de la *rescriptio* (Ticinum peu avant 700) ; il reproduit les extraits du catalogue de Bobbio concernant le manuscrit, les documents qui attestent la donation faite en 1606 de la première partie au cardinal Borromée, fondateur de l'Ambrosienne, et de la deuxième partie en 1618 au pape Paul V, qui la mit à la Vaticane. Plus loin, il décrit avec la même minutie les efforts des érudits qui, depuis la double découverte d'Angelo Mai, ont essayé de déchiffrer le trop énigmatique palimpseste. Ces efforts ont abouti à l'édition Naber de 1867, édition reconnue insuffisante, peu d'années après sa parution, par Studemund, et qui cependant n'avait pas encore été remplacée à ce jour[1]. Puis c'est surtout Hauler qui, chargé par l'Académie de Berlin de préparer une édition, déchiffra de nouvelles phrases et de nouvelles pages du manuscrit. Son labeur dura plus de cinquante ans, sans cependant aboutir à l'édition souhaitée. M. van den Hout s'est donc constitué son héritier : rassemblant tous les documents déjà publiés, et aussi certains manuscrits de Hauler que lui ont communiqués les éditeurs du *Thesaurus* — il n'a pu obtenir ceux que détient l'Académie de Berlin — il nous présente aujourd'hui l'édition que Hauler n'avait pas pu mener à bonne fin.

M. van den Hout ne se donne donc pas comme un lecteur de palimpseste, et il n'a pas la prétention d'établir une édition définitive, mais seulement de faire le bilan et la somme des travaux jusqu'alors dispersés ou inédits. Telle quelle, l'entreprise restait infiniment délicate et il faut louer l'érudit hollandais de s'en être acquitté aussi brillamment. Son travail est un modèle de conscience, de scrupuleuse attention au moindre détail. Les *Prolegomena* contiennent une description minutieuse du manuscrit, de son orthographe, des deux mains qui y ont ajouté corrections et gloses : la *manus antiqua*, si discrète que son existence avait passé inaperçue jusqu'à Hauler, la deuxième main, très importante au contraire, qui en transcrivant des phrases entières dans les marges les a

1. L'édition Haines (Londres, New-York, 1919) de la Loeb Classical Library ne peut servir de base à une étude scientifique, car, présentant les lettres dans un ordre chronologique, elle bouleverse l'ordonnance du manuscrit et n'en donne aucune image valable.

sauvées du grattage, et qui apporte aussi des variantes tirées, selon toute vraisemblance, d'un autre manuscrit. M. van den Hout s'est fait une loi de ne pas mélanger le texte primitif et les transcriptions marginales comme l'avaient trop souvent pratiqué Mai et Naber, d'indiquer l'importance des lacunes, de s'en tenir le plus possible aux leçons et à l'orthographe de la première main, tout en signalant chaque fois les leçons de la deuxième, ainsi que les conjectures les plus heureuses des érudits. Peut-être pousse-t-il le scrupule un peu trop loin : ainsi il transcrit (p. 149, l. 15) le *Plautinotrato* du manuscrit qu'il est obligé de placer entre croix, plutôt que d'adopter la correction *Plauti notato* qui paraît s'imposer ; il écrit de même (p. 18, l. 1) *sine detrimento recta eloquentia*, qui ne donne pas à la phrase un sens très net, au lieu du joli *rectae eloquentiae* de Heindorf. Il se permet cependant quelques entorses à ses principes et, à l'instigation de Hauler, il préfère (p. 112, l. 7) le *persingulari* de la deuxième main au *singulari* de la première ; il en use de même (p. 15, l. 9) dans un passage qu'il avait lui-même étudié dans un article antérieur (*Mnemosyne*, 1944, p. 227).

Mais dans l'ensemble cette édition est un modèle de netteté et de clarté ; la présentation matérielle en est remarquable et elle s'orne, en outre, de quatre fac-similés ! Aussi est-ce avec une grande impatience que nous attendons le volume II, qui contiendra notamment un commentaire, car, même aussi magnifiquement édité, le texte frontonien présente bien des obscurités. Ainsi complété, le travail du savant hollandais, s'il laisse le champ libre aux explorateurs qui essaieraient de faire progresser la lecture du palimpseste, rend à tous les latinistes l'incomparable service de leur offrir un texte scientifiquement établi de Fronton, auteur trop négligé, qui apporte cependant un témoignage essentiel sur les idées littéraires au IIe siècle, ainsi que sur les mœurs et la vie à la cour des Antonins.

R. Marache.

Carl Becker, *Tertullian. Apologeticum. Verteidigung des Christentums.* Lateinisch-deutsch : München, Kösel-Verlag, 1952, 318 pages, 22 Mk. — *Apologeticum. Werden und Leistung* : Ibid., 1954, 383 pages, 24,80 Mk.

Ces deux livres, parus coup sur coup, montrent que M. Becker, qui se présente comme l'élève du professeur Klingner, est déjà un maître. L'un et l'autre livres forment un ensemble, si ce n'est que la pensée de M. Becker a parfois légèrement évolué du premier ouvrage au second, en se durcissant (cf. p. 99, n. 22).

Il nous a fourni d'abord une édition de l'*Apologeticum*, avec traduction et éclaircissements. L'Introduction indique comment cette

œuvre contient déjà en germe, sous le rapport de la doctrine et de la polémique, les développements ultérieurs de Tertullien. Le texte suivi est celui de Hoppe, avec quelques retouches ; mais l'on notera l'appendice important des p. 229-284, où les leçons du *Fuldensis* sont mises en parallèles avec celles du texte édité, problème repris à fond dans l'ouvrage ci-après. La traduction m'a paru remarquable, eu égard à la difficulté de Tertullien : elle serre le texte de près et, loin d'esquiver les difficultés, cherche à en rendre compte. L'index des auteurs cités, en revanche, ne contient guère sur leur compte que des renseignements à l'usage du grand public.

Le second ouvrage, sur la genèse de l'*Apologeticum*, me paraît d'une importance considérable. Cette dissertation de Munich n'est pas seulement un exercice scolaire sur des problèmes rebattus comme le rapport entre le *Fuldensis* et les autres manuscrits de l'*Apologeticum*, ou encore le rapport chronologique entre cet *Apologeticum* et l'*Octavius* de Minucius Felix. L'auteur ne s'est pas contenté de s'informer minutieusement sur l'histoire de tel problème, et de le réexaminer de façon personnelle dans le plus grand détail ; il a encore saisi (avec raison, me semble-t-il) l'interdépendance entre ces problèmes, et fourni une solution d'ensemble séduisante.

La méthode, qui consiste à mettre les textes parallèles en colonnes (par ex., p. 196) pour tirer toutes les conclusions possibles d'un tel examen, me paraît la seule valable en pareille matière, et pratiquée ici avec brio. L'on peut ainsi apercevoir l'utilisation des sources, le travail du style, les progrès de la pensée, et définir le rapport chronologique entre les textes envisagés. M. Becker considère que l'*Ad nationes*, texte le plus proche des apologistes grecs, est seulement, aux yeux de Tertullien, un travail préparatoire non destiné à la publication et de caractère imparfait (début de 197) ; il cherche à montrer que la tradition du *Fuldensis* peut être enrichie d'une centaine de passages et qu'elle représente un premier jet de l'*Apologeticum* (cas qu'il rapproche avec raison, p. 23, n. 33, de la double rédaction des *Institutiones humanae* de Cassiodore). Il peut dès lors, à l'aide des trois textes, déterminer avec précision les tendances propres et l'évolution de Tertullien vers l'originalité jusqu'à la vulgate de l'*Apologeticum*, qui est le stade définitif : élaboration de la phrase, progrès dans la composition, synthèse entre la défense contre les griefs païens et l'appel à la conversion, du fait que les procès proviennent de la perversité païenne. Enfin, il décèle que l'*Octavius* ne peut prendre place entre les écrits grecs et l'*Ad nationes*, tant celui-ci dépend étroitement d'eux : Minucius utilise l'*Apologeticum* sous sa forme définitive.

La discussion détaillée de ces thèses en partie révolutionnaires exigerait, à soi seule, un livre, et des années de réflexion ; je ne doute pas

qu'elles suscitent des ripostes de la part des spécialistes de Tertullien. Mon impression est que, sur quantité de points (notamment sur le *Fuldensis*), elles sont du plus haut intérêt et convaincantes. Parfois aussi, elles pourraient être illustrées ou renforcées (par ex., p. 83, à propos de la comparaison entre le Christ et Socrate, ajouter E. Benz, *Christus und Sokrates in der alten Kirche*, dans *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, t. XLIII, 1950-1951, p. 195-224, et E. Fascher, *Sokrates und Christus*, Ibid., t. XLV, 1954, p. 1-41). La partie la moins convaincante peut-être (encore que je croie, comme MM. Axelson et Becker, l'*Octavius* postérieur à l'*Apologeticum*) est la dernière, et surtout l'argument final (p. 331). Le « *nouum testimonium aduoco, immo omni litteratura notius...* » ne suffit pas à me persuader, si monstrueux que cela paraisse à M. Becker et si personnel que soit Tertullien, qu'il ne peut avoir ici une source.

Pierre COURCELLE.

Vetus Latina. Die Reste der altlateinischen Bibel, nach Petrus SABATIER *neu gesammelt und herausgegeben von der Erzabtei Beuron*, II : Genesis XXVII, 23-XLIII, 22. Lieferung 3 : Freiburg, Herder, 1953, 160 pages in-folio, 35 DM.

En l'espace de trois ans, avec le dernier fascicule annoncé pour 1954, le livre de la *Genèse* aura paru complet dans cette édition destinée à renouveler notre connaissance de la *Vetus Latina* et l'utilisation qu'on en peut faire à des fins scientifiques. Les principes suivis ont été exposés ici même, à propos des fascicules précédents (*R. É. L.*, XXVIII, 1950, p. 404-406 ; XXX, 1952, p. 478-479), et visent à n'omettre ni les moindres fragments manuscrits conservés ni les innombrables citations chez les Pères, fût-ce au prix de quelque difficulté de lecture pour le consultant. Les présents chapitres de la *Genèse* ont trait à l'histoire de Jacob et à celle de Joseph. L'apparat du bas de page suffit à donner une idée du *Fortleben* de chaque verset d'Écriture : tel d'entre eux a passé presque inaperçu ; tel autre, par exemple *Gen.* XXVIII, 12, relatif au songe de Jacob, a été cité indéfiniment et a suscité quantité de commentaires importants dès avant le triomphe de la Vulgate. On voit l'utilité d'un tel apparat pour le patristicien ou le médiéviste, qui saisira d'emblée le rapport entre les divers commentaires exégétiques et leur mise en place chronologique. L'acribie des éditeurs va jusqu'à rendre compte des diverses mains de copistes, des ratures et surcharges manuscrites (par ex. p. 307 et 445), et des textes épigraphiques (par ex. p. 305). Le lexicologue trouvera beaucoup à puiser (par ex. p. 320 sur les formes du mot *mandragore* et de ses dérivés). L'on ne peut qu'admirer le labeur et le dévouement à la science que suppose une telle entreprise. D'un